



33<sup>ème</sup>

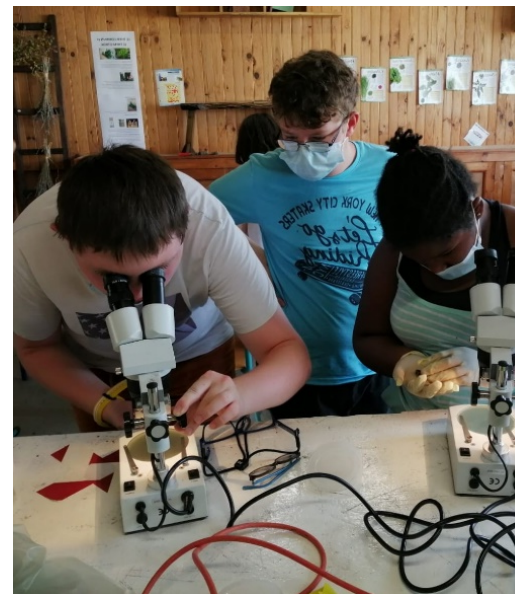
# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE d'INDRE NATURE

## Rapport d'activités – Rapport Financier – Rapport Moral

Année 2020



Avril 2021



Indre Nature

Association départementale de protection de la nature et de l'environnement  
Parc Balsan - 44, av. F. Mitterrand - 36000 CHÂTEAUROUX  
SIRET: 353825664 00025 – APE 9499 Z





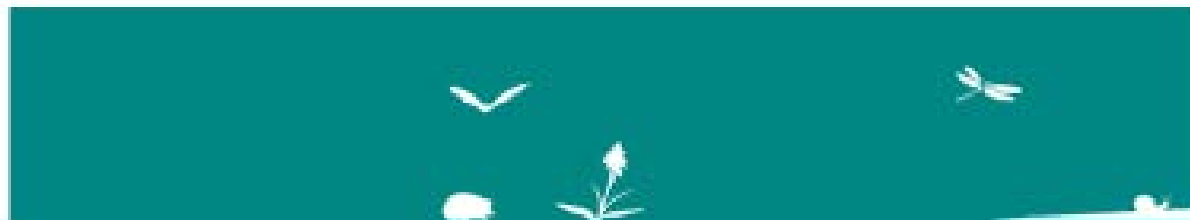
**33ème  
ASSEMBLÉE  
GÉNÉRALE**

**INDRE  
NATURE**

**Avril 2021**

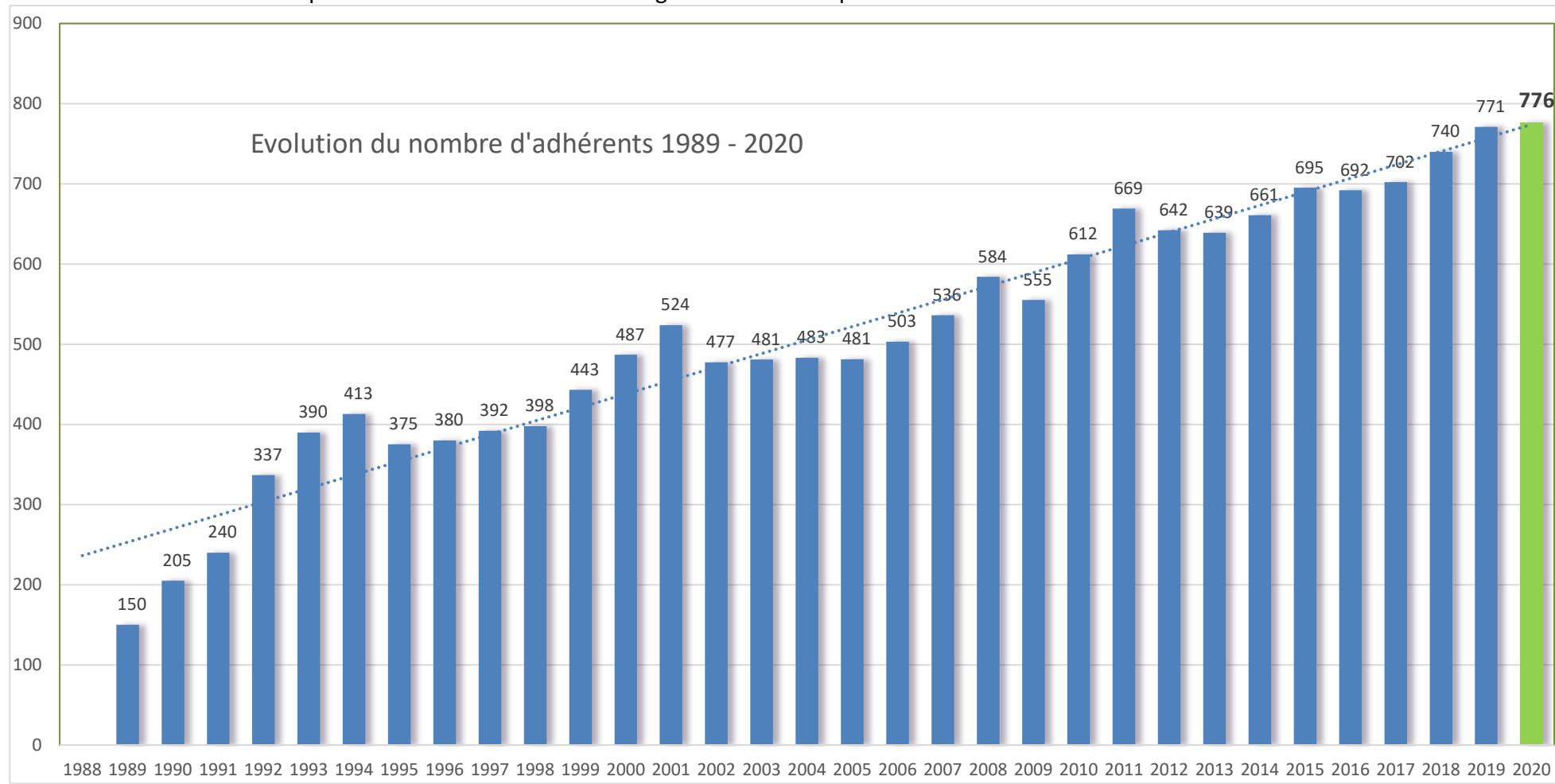
Présenté par Damien DESCHAMPS, secrétaire

***RAPPORT D'ACTIVITÉS***



## Les adhérents

Avec **776 adhérents en 2020**, soit 5 de plus qu'en 2019, une relative stabilité dans un contexte difficile pour la vie associative après la progression du nombre de nos adhérents depuis 2017. Notre association enregistre une fois de plus sa meilleure année en termes d'adhésions.



### **Le Conseil d'Administration**

Jacques LUCBERT : président

Dominique VIARD : Vice-président

Daniel DUFOUR : Vice-président

Ann WOODS : trésorière

Jean-Pierre BARBAT : trésorier adjoint

Damien DESCHAMPS : secrétaire

Dominique BRICHET : secrétaire adjoint

Alexis PONNET

François TELEFUNKO

Nicolas VAN INGEN

Brice ROGGY

Nathalie RIGAULT

### **L'équipe de salariés**

Francis LHERPINIERE : directeur

Fabienne BEKKAYE : comptable (départ le 4 mars 2020)

Martine MENU : comptable (arrivée le 1er juillet 2020)

Marianne HENON : Accueil, vie associative et communication

Sylvie CAUX : coordinatrice de l'équipe technique et chargée de mission flore et biodiversité

Gilles DEZECOT : Chargé de mission Développement durable et tourisme de Nature

Romuald DOHOGNE : chargé de mission faune sauvage

Marie-Hélène FROGER : chargée de mission flore et agri-environnement

Thomas CHATTON : chargé de mission faune

Yohan MORIZET : chargé de mission faune et SIG

Manon LANIECE : Chargée d'étude en CDD de février à décembre 2020

Agnès BOYE chargée d'étude

### **Les Groupes d'adhérents et bénévoles**


L'association est également organisée en groupes d'adhérents actifs et bénévoles sur des thématiques précises, certains groupes sont structurés comme tels dans la durée et avec une liste de diffusion propre : Groupe « Biodiversité Chez moi » - Groupe « Bocage » - Groupe « Photo » - Groupe « Eau » - Groupe « Ornitho » - COPIL « Base de données » - le comité de rédaction du Mosaïque,...

D'autres moins formels œuvrent tout aussi efficacement, on peut citer par exemple les bénévoles investis sur le site de l'île de la Marquise de Bélâbre, les experts intervenant lors des Ateliers de la Réparation, les participants aux comptages des Chiroptères ou des oiseaux d'eau ou encore les adhérents assurant la tenue du stand d'Indre Nature à l'occasion des événements auxquels nous participons.

Et puis il y a également toutes les personnes qui assurent la représentation de notre association lors de diverses commissions ou réunions, sans oublier celles et ceux qui participent aux mises sous plis des envois en nombre ou encore réalisent la revue de presse.

Cette année plus particulièrement nous pouvons remercier Edith ARMANGE, qui a repris bénévolement la comptabilité en charge de février à juin 2020

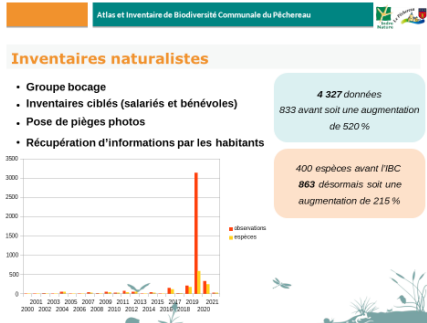

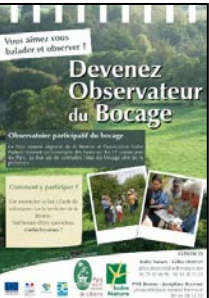
Un engagement à la mesure des compétences et disponibilités de chacun et que nous tenons à saluer !

| Objectifs associatif / Axes stratégiques / Thématiques/ Actions  |   | Référents et acteurs                                   | Partenaires financiers |
|--|---|--|------------------------|
| <b>Objectifs associatifs</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La protection du patrimoine naturel et de la biodiversité du département de l'Indre</li> <li>• La connaissance et la gestion des espèces (faune et flore) et des milieux naturels,</li> </ul>  |  |                        |
| <b>Domaine d'activité</b>  | La connaissance des espèces et des milieux du département   |  |                        |
| <b>Thématique Biodiversité</b>   |   |  |                        |
| <b>Inventaires ZNIEFF</b><br>Indre Nature continue de participer à l'inventaire des ZNIEFF de l'Indre. Cette année nous avons effectués des recherches de terrain et consulté notre base de données Obs'Indre pour compléter les informations (espèces nouvellement signalées ou rafraichissement d'anciennes données) sur la présence d'espèces (de faune essentiellement) déterminantes pour les ZNIEFF sur 12 sites déjà validés et sur 2 autres en projet.   |   | Romuald DOHOGNE  | DREAL<br>Indre Nature  |
|   | <b>Suivi Sonneur à ventre jaune</b><br>Suivi des populations avec deux nouvelles communes découvertes sur Eguzon et Chaillac. Poursuite de la création de micro-barrages dans les fossés de la forêt de Chœurs Bommiers. Plusieurs sites réalisés l'an passé utilisés par le Sonneur. | Yohan MORIZET  | AELB                   |
| <b>Suivi du Pélobate brun</b><br>Suivi de la seule population existante de l'Indre. Un individu contacté, mais le suivi a été très perturbé par le contexte sanitaire.   |   | Yohan MORIZET  | AELB                   |
| <b>Suivi et conservation des chiroptères dans l'Indre</b><br>Suivi des sites d'hivernage : organisation d'un week-end de comptages (01, 02 et 03/02), 79 sites suivis pour environ 7000 individus dénombrés. Suivi estival de colonies de mise-bas : une quinzaine de colonies suivies de Grand Murin, Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Rhinolophe euryale et Murin à oreilles échancrées. Recherches de nouvelles colonies de mise bas : moins d'une dizaine dont une colonie de Petit Rhinolophe et une colonie de Grand Rhinolophe et Murin à oreilles échancrées. Gestion des SOS Chauve-souris : plus de 50 contacts concernant principalement des colonies de Pipistrelles ou de Sérotine commune causant des soucis de cohabitation mais également des craintes par rapport au Covid. Coordination et formation de bénévoles lors de comptage hivernal. Nettoyage du grenier de l'école primaire de Dun-le-Poëlier et d'un particulier à Murs. |   | Thomas CHATTON<br>(Coordination)<br>Nombreux Bénévoles | DREAL                  |
| <b>Inventaires des chiroptères de la Réserve Naturelle Nationale de Chérine et de ses propriétés conventionnées</b><br>4 sessions d'inventaires par capture au filet ont été effectuées cet été, 61 individus pour 12 espèces ont été capturés, 3 femelles allaitantes ont été équipées d'émetteurs VHF (Barbastelle d'Europe, Grand Rhinolophe et Murin de Natterer) et un mâle de Pipistrelle de Nathusius, ce qui a permis de découvrir leur gîte.  |   | Thomas CHATTON et<br>Florent BILLARD                   | RNN Chérine            |

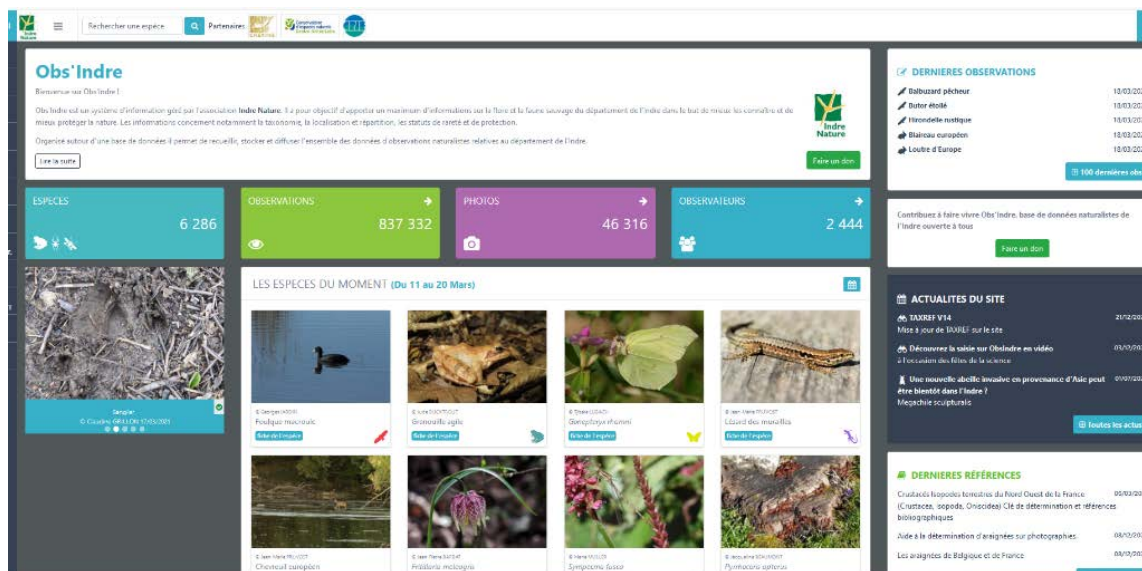
|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <p><b>Suivi des oiseaux d'eau hivernants de Brenne 2019-2020</b><br/>Comptages des oiseaux d'eau hivernants en Brenne et en Queue de Brenne. 6 comptages réalisés entre octobre et mars, intégrant le comptage Wetlands International de la mi-janvier. Le site des étangs de la Brenne a retrouvé son titre de zone humide d'importance internationale car elle a dépassé la barre des 20 000 oiseaux d'eau hivernants. Trois seuils d'importance internationale « espèces » ont de nouveau été atteints cet hiver : Canard souchet, Fuligule milouin et Grue cendrée. Et quatre seuils d'importance nationale « espèces » ont également été franchis : Sarcelle d'hiver, Canard chipeau, Canard colvert et Fuligule morillon.</p>       |   | <p>Thomas CHATTON<br/>(Coordination)<br/>Bénévoles</p>       | <p>FEADER Europe<br/>DREAL<br/>Indre Nature</p> |
| <p><b>Suivi des rassemblements postnuptiaux d'Édicnèmes criards du département</b><br/>Deux comptages ont eu lieu en 2020 : dernier week-end de septembre et 2ème week-end d'octobre. Résultats : 258 individus recensés lors du 1<sup>er</sup> comptage, 8 sites occupés sur 24 prospectés. 25 participants ! (18 l'an passé). Second comptage : 388 individus, 15 sites occupés sur 24 suivis. Toujours très peu d'individus recensés en Champagne berrichonne alors que les milieux sont favorables...</p>   | <p>Thomas CHATTON<br/>(coordination)<br/>Bénévoles</p>   | <p>Indre Nature</p>  |   |
| <p><b>Suivi de l'Azuré de la Sanguisorbe</b><br/>L'unique population de ce papillon rarissime dans l'Indre a de nouveau été suivie depuis sa découverte en 2007. De plus amples disponibilités ont permis d'effectuer 3 visites hebdomadaires sur le site (2 auparavant). L'espèce est toujours là. Elle a même été retrouvée sur le secteur E du marais où elle n'avait pas été observée depuis plus de 5 ans. Elle a été observée lors de 9 visites de terrain, 7 individus au maximum observés en une journée et 29 imagos observés au total. Espèce détectée sur 4 des 5 secteurs du marais.</p>  |   | <p>Thibault LIGOUT<br/>Romuald DOHOGNE<br/>Manon LANIECE</p> | <p>DREAL</p>                                    |
| <p><b>Animation du site Natura 2000 Vallée de l'Indre - Recherche de la Mulette épaisse (<i>Unio crassus</i>)</b><br/>Dans le cadre de l'animation du site Natura 2000, la Mulette épaisse, une espèce protégée de moule de rivière, a été recherchée sur le cours de l'Indre à l'aval de Châteauroux. Cette première campagne de recherche devait permettre d'avoir un premier aperçu de la présence de l'espèce à l'échelle du site. La Mulette épaisse a été trouvée sur un peu plus de la moitié des transects de recherche. Cependant des individus vivants ont été trouvés sur un nombre plus restreint de transects. Des recherches plus fines devraient à l'avenir être menées pour caractériser les populations découvertes.</p> | <p>Romuald Dohogne</p>   | <p>Pays Castelroussin – Val de l'Indre</p>                   |   |
|    | <p><b>Odonates</b><br/>Dans le cadre du PNA odonates, nous avons continué les prospections d'espèces de libellules à enjeux et participé à la réalisation de la future nouvelle liste Rouge régionale.</p> | <p>Yohan MORIZET</p>   | <p>AELB<br/>Région Centre-Val de Loire</p>      |

|   |  |   |                               |
|---|--|---|-------------------------------|
| <p><b>Suivi Fauvette pitchou</b><br/> Il consistait cette première année en une recherche de l'espèce en Brenne et Boischaud Sud, sur la base des connaissances existantes et en ciblant les milieux a priori favorables à l'espèce. 55 points ont été contrôlés, attestant au moins 24 reproductions possibles. 4 familles, 1 couple et 19 mâles chanteurs ont été localisés, notamment sur 3 nouvelles communes pour l'espèce. Une analyse des habitats utilisés a pu être réalisée, afin de poursuivre des recherches ciblées dans d'autres secteurs du département et d'y actualiser la répartition de la Fauvette pitchou. À noter la collaboration avec la Réserve de la Haute-Touche et le CTM de Rosnay pour ces inventaires.</p> <p style="text-align: right;"><i>Photo Georges Jardin</i></p>   |   | <p>Agnès BOYE</p>                               | <p>DREAL<br/>Indre Nature</p> |
| <p><b>Suivi Pie Grièche à tête rousse</b><br/> Le suivi 2020 a permis de localiser 10 familles, 4 femelles, 6 mâles et 6 autres individus non identifiés précisément. L'espèce a été observée sur 5 nouvelles communes cette année et au moins 8 sites 'historiques' ont été réutilisés. Brenne et Boischaud sud restent les secteurs privilégiés par l'espèce.</p>   | <p>Agnès BOYE<br/>Bénévoles</p>  | <p>DREAL<br/>Indre Nature</p>                   |                               |
| <p><b>Balbusard pêcheur</b><br/> Le nid découvert en Brenne par Indre Nature en 2016 a de nouveau été réoccupé cette année et a produit 2 juvéniles à l'envol. Un second nid occupé a été découvert fortuitement par un bénévole, le couple produira deux jeunes à l'envol également. Des recherches ont été effectuées dans des boisements favorables, mais sans résultats... Au minimum 3 autres couples sont nicheurs, mais leurs aires n'ont pas encore été localisées.</p>   | <p>Thomas CHATTON<br/>Bénévoles</p>  | <p>DREAL<br/>Indre Nature</p>                   |                               |
| <p><b>Inventaire des bourdons</b><br/> Indre Nature a de nouveau contribué au PRA « Pollinisateurs » cette année. L'étude a permis de capturer et d'identifier 212 bourdons de 13 espèces, ce qui représente 57 données. Aucune nouvelle espèce n'a été observée cette année, mais des précisions ont été apportées sur la répartition des espèces, les plantes butinées et leur période de vol.</p>  |  | <p>Romuald DOHOGNE</p>                          | <p>DREAL</p>                  |
| <p><b>Co-Animation de la ZPS Chabris – La Chapelle Montmartin (Natura 2000)</b><br/> Depuis 2013, la ZPS (Zone de Protection Spéciale) Chabris – La Chapelle Montmartin est animée par 3 structures : le Bureau d'études Biotope (coordination de l'équipe d'animation), la Chambre d'Agriculture de l'Indre (contractualisation des MAEC) et Indre nature (suivi des espèces à enjeux dont l'Outarde canepetière est l'espèce phare). Participation au comité de pilotage (COPIL) et au CTL (Comité Technique Local) : 4 réunions. Suivi des mâles chanteurs d'Outarde canepetière : 4 mâles chanteurs recensés cette année (3 en 2019, 3/4 en 2018, 5/6 en 2017, 7 en 2016, 10 en 2015, 11 en 2014, 8 en 2013 et 14 en 2012). Suivi des rassemblements postnuptiaux : aucun individu n'a été observé cet automne sur le site traditionnel du plateau de Parpeçay... Le mâle supplémentaire au printemps venait rassurer un peu, mais l'absence de rassemblement postnuptial ne présage rien de bon pour l'avenir...</p> | <p>Thomas CHATTON<br/>+ Bénévoles</p>  | <p>CdC de Chabris Pays-de-Bazelle<br/>DREAL</p> |                               |


|  |  |  |                     |
|--|--|--|---------------------|
| <p><b>Cigogne noire</b><br/>L'année 2020 est la meilleure année depuis le début du suivi de l'espèce. En effet, trois nids ont été occupés ce qui place l'Indre dans les départements les plus fréquentés de France ! 7 jeunes ont pu prendre leur envol : 2 en forêt domaniale de Bommiers, 2 dans le pays d'Argenton-sur-Creuse et 3 en Brenne. L'année 2020 n'a pas égalé 2020 en nombre d'observations, mais reste tout aussi respectable avec 234 observations (245 en 2019, 182 en 2018 et 136 en 2017). Ce suivi est réalisé en partenariat avec l'ONF et l'OFB en 2020.</p>  | <p>Thomas CHATTON<br/>(Coordination)<br/>+ Bénévoles</p>   | <p>Région Centre-Val de Loire<br/>Indre Nature</p>                               |                     |
| <p><b>Suivi de la nidification du Faucon pèlerin</b><br/>Le suivi de la nidification du Faucon pèlerin n'a malheureusement pas pu être réalisé convenablement cette année à cause de la situation sanitaire et du premier confinement.</p>   | <p>Yves Michel BUTIN et<br/>Jean-Michel PILORGET<br/>(coordination<br/>bénévole)<br/>Bénévoles</p> | <p>Indre Nature</p>  |                     |
| <p><b>Protection busards</b><br/>L'année 2020 les actions de protections busards ont pu être conduites grâce notamment à une possibilité de dérogation pour les actions de protection pour 5 de nos bénévoles (Ann, Régis, Claudine Caroline et Martine). Un petit « Groupe Buzards » d'adhérents et d'adhérentes particulièrement motivé a pu poursuivre sa mission.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 9 nids ont pu être protégés (6 de Busard cendré et 3 de Saint-Martin).</li> <li>• Cette année c'est donc un total de 15 poussins de Busard cendré et 6 de Busard Saint-Martin à l'envol.</li> </ul> <p>Une année particulière et riche en expériences diverses et rebondissements. La protection de nids, des agriculteurs bienveillants, des couvées sauvées, des jeunes à l'envol, le rapt d'un oisillon qui a pu être sauvé, un busard blessé par un avion, mais soigné et relâché ...<br/>Une mission riche en rencontres et émotions.</p>  |                  | <p>Groupe Ornitho<br/>Martine HELLEMAN<br/>(coordination<br/>bénévole)</p>       | <p>Indre Nature</p> |
| <p><b>Inventaire du Galega officinal</b></p>  <p>Cette espèce invasive et très toxique pour le bétail est prospectée en Brenne pour la troisième et dernière année. En 2018, le long de la vallée de la Claise, le terrain avait malheureusement été couronné de succès avec plus de 70 stations trouvées. En 2019 nous avons prospecté la vallée de l'Yoson sans succès, puis la forêt de Lancosme (une station trouvée) ainsi que la vallée de la Creuse de St Gauthier jusqu'au Blanc (six stations trouvées). Par ailleurs des stations d'Egérie dense, une aquatique invasive, ont été rencontrées hélas en nombre sur la Creuse.<br/>Cette année nous avons terminé les prospections sur la Creuse jusqu'à la limite avec la Vienne puis nous avons prospecté le cours de l'Anglin. Fort heureusement sur cette rivière le Galega est absent. Par contre d'autres problèmes existent, notamment avec la Jussie qui est bien présente à l'aval. Un rapport de synthèse global a été rédigé, comprenant les données cartographiques ainsi que des préconisations de lutte.</p> | <p>Sylvie CAUX</p>   | <p>DREAL<br/>FEADER (Europe)<br/>Région Centre-Val de Loire<br/>Indre Nature</p> |                     |

| <p><b>Inventaire de la biodiversité communale au Pêchereau</b><br/>Finalisation de l'étude avec des compléments d'inventaires naturalistes, la fin des prospections du groupe bocage pour terminer l'inventaire du linéaire bocager. Analyse des données et rédaction du rapport et préparation du Copil.</p>   | <p>Atlas et Inventaire de Biodiversité Communale du Pêchereau</p> <p><b>Inventaires naturalistes</b><br/>Nombre d'espèces</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th>Observatoire</th> <th>Avant</th> <th>2020</th> </tr> </thead> <tbody> <tr><td>Botanique</td><td>139</td><td>438</td></tr> <tr><td>Oiseaux</td><td>89</td><td>107</td></tr> <tr><td>Lépidoptères</td><td>76</td><td>112</td></tr> <tr><td>Odonates</td><td>20</td><td>27</td></tr> <tr><td>Orthoptères</td><td>25</td><td>28</td></tr> <tr><td>Coléoptères</td><td>8</td><td>41</td></tr> <tr><td>Mammifères</td><td>8</td><td>16</td></tr> <tr><td>Punaise</td><td>9</td><td>32</td></tr> <tr><td>Amphibiens</td><td>9</td><td>10</td></tr> <tr><td>Reptiles</td><td>8</td><td>9</td></tr> <tr><td>Autres insectes</td><td></td><td>15</td></tr> <tr><td>Araignées</td><td></td><td>10</td></tr> <tr><td>Mollusques</td><td>5</td><td>11</td></tr> <tr><td>Hyménoptères</td><td>4</td><td>6</td></tr> <tr><td>Poisson</td><td></td><td>1</td></tr> </tbody> </table>   | Observatoire  | Avant  | 2020 | Botanique | 139 | 438 | Oiseaux | 89 | 107 | Lépidoptères | 76 | 112 | Odonates | 20 | 27 | Orthoptères | 25 | 28 | Coléoptères | 8 | 41 | Mammifères | 8 | 16 | Punaise | 9 | 32 | Amphibiens | 9 | 10 | Reptiles | 8 | 9 | Autres insectes |  | 15 | Araignées |  | 10 | Mollusques | 5 | 11 | Hyménoptères | 4 | 6 | Poisson |  | 1 | <p>Yohan MORIZET<br/>Groupe Bocage et bénévoles naturalistes</p> | <p>Conseil Régional Centre Val de Loire<br/>Commune Pêchereau<br/>Office Français pour la Biodiversité</p> |
|--|---|---|--|------|-----------|-----|-----|---------|----|-----|--------------|----|-----|----------|----|----|-------------|----|----|-------------|---|----|------------|---|----|---------|---|----|------------|---|----|----------|---|---|-----------------|--|----|-----------|--|----|------------|---|----|--------------|---|---|---------|--|---|--|--|
| Observatoire   | Avant   | 2020  |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Botanique  | 139   | 438   |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Oiseaux  | 89  | 107   |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Lépidoptères   | 76  | 112   |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Odonates   | 20  | 27  |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Orthoptères  | 25  | 28  |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Coléoptères  | 8   | 41  |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Mammifères   | 8   | 16  |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Punaise  | 9   | 32  |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Amphibiens   | 9   | 10  |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Reptiles   | 8   | 9   |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Autres insectes  |   | 15  |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Araignées  |   | 10  |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Mollusques   | 5   | 11  |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Hyménoptères   | 4   | 6   |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| Poisson  |   | 1   |  |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| <p><b>Observatoire participatif du bocage</b></p>  <p>Le PNR de la Brenne et Indre Nature ont lancé en début 2019 un « Observatoire participatif du Bocage » (OPB) sur le territoire du Parc. L'objectif est de dresser un inventaire partiel des haies à l'aide d'observateurs bénévoles du territoire. À l'aide des « Observateurs du bocage », Indre Nature recueille les données et les saisies dans la base de données sur SIG (QGIS). Cette cartographie servira d'outils pour le projet afin de connaître le profil actuel du bocage et d'anticiper son évolution. Cet inventaire permettra aux élus et aux particuliers d'avoir un outil d'aide à la décision pour conduire des actions de gestion et de préservation des haies. L'association se chargera de proposer des actions de formation à l'entretien écologique des haies, de valorisation touristique et pédagogique, ou ciblant le thème du bois-énergie... L'inventaire se poursuit avec au total 13 communes complétées et 19 autres en cours sur les 51 communes du Parc. Actuellement, la cartographie de cet inventaire est disponible sur le site d'Indre Nature dans l'onglet « Environnement »/ Bocage/ Observatoire participatif. Vous aussi participez à cet observatoire, contactez-nous !</p> | <p>Le PNR de la Brenne et Indre Nature ont lancé en début 2019 un « Observatoire participatif du Bocage » (OPB) sur le territoire du Parc. L'objectif est de dresser un inventaire partiel des haies à l'aide d'observateurs bénévoles du territoire. À l'aide des « Observateurs du bocage », Indre Nature recueille les données et les saisies dans la base de données sur SIG (QGIS). Cette cartographie servira d'outils pour le projet afin de connaître le profil actuel du bocage et d'anticiper son évolution. Cet inventaire permettra aux élus et aux particuliers d'avoir un outil d'aide à la décision pour conduire des actions de gestion et de préservation des haies. L'association se chargera de proposer des actions de formation à l'entretien écologique des haies, de valorisation touristique et pédagogique, ou ciblant le thème du bois-énergie... L'inventaire se poursuit avec au total 13 communes complétées et 19 autres en cours sur les 51 communes du Parc. Actuellement, la cartographie de cet inventaire est disponible sur le site d'Indre Nature dans l'onglet « Environnement »/ Bocage/ Observatoire participatif. Vous aussi participez à cet observatoire, contactez-nous !</p> | <p>Gilles DEZECOT<br/>Manon LANIECE<br/>Et les bénévoles du Groupe Bocage</p> | <p>Parc naturel régional de la Brenne<br/>Indre Nature</p> |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| <p><b>Animation du Plan Régional d'Actions Sonneur à ventre jaune</b><br/>Animation du réseau régional, organisation du Copil Régional, synthèse des données et actualisation des cartes régionales.</p>   |   | <p>Yohan MORIZET</p>  | <p>DREAL</p>   |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |
| <p><b>Animation Plan Régional d'Actions chiroptères</b><br/>Animation du réseau régional d'associations œuvrant à l'étude et la conservation des chauves-souris (25 structures). Bilan des actions réalisées en région. Mise en réseau des acteurs et organisation de réunions techniques et COPIL de fin d'année.</p>   |   | <p>Thomas CHATTON</p>   | <p>DREAL</p>   |      |           |     |     |         |    |     |              |    |     |          |    |    |             |    |    |             |   |    |            |   |    |         |   |    |            |   |    |          |   |   |                 |  |    |           |  |    |            |   |    |              |   |   |         |  |   |  |  |

|  |   |   |
|--|---|---|
| <p><b>Participation aux Plans Nationaux Actions : <i>Maculinea sp.</i> (Azurée de la Sanguisorbe).</b><br/>         Contribution au PRA <i>Maculinea</i> dans l'Indre : étude et suivi de la population de <i>Phengaris teleius</i> présente dans l'Indre sur la commune de Thizay.</p>  | <p>Romuald DOHOGNE</p>  | <p>Indre Nature<br/>DREAL</p>                               |
| <p><b>Obs'Indre, la base de données naturalistes d'Indre Nature</b><br/>         En 2020, ObsIndre a poursuivi son développement. Près de 73 864 données ont été saisies durant l'année, permettant de poursuivre l'amélioration de la connaissance naturaliste. Avec 16 observatoires différents, ObsIndre permet de mutualiser une grande variété d'observations, pouvant porter sur des groupes encore mal connus, comme les coléoptères, les punaises, les araignées, etc.</p> <p>Au final Obs'Indre représente :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 824 603 données</li> <li>• 6 286 espèces, dont 247 nouvelles dans le département en 2020</li> <li>• 46 314 photos (+17 314)</li> <li>• 2 443 observateurs</li> </ul> <p>Son développement et sa maintenance sont assurés par Denis Vandromme, également concepteur de la base. Un groupe de pilotage constitué d'une douzaine de personnes œuvre à son déploiement et à son bon fonctionnement. Deux structures ont signé une convention de partenariat cette année, le CEN et Oreina, ce qui porte à quatre le nombre de partenaires utilisant la base avec le CPIE Brenne-Berry, la Réserve Naturelle Nationale de Chérine. Toutes les données sont envoyées annuellement au SINP régional géré par la DREAL.</p> | <p>Denis VANDROMME<br/>         Jacques LUCBERT<br/>         Sylvie CAUX<br/>         Alexis PONNET<br/>         Brice ROGGY<br/>         Romuald DOHOGNE<br/>         Yohan MORIZET<br/>         Thomas CHATTON<br/>         Martine GIBAN<br/>         Tjitske LUBACH<br/>         Georges JARDIN<br/>         Daniel DUFOR<br/>         Et de nombreux Bénévoles</p> | <p>Indre Nature<br/>         Région Centre-Val de Loire</p> |



|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
|   | <p><b>Projets d'Atlas Odonates</b><br/>Ce sont environ 1240 données qui ont été récoltées sur tout le département, notamment grâce à Obsindre. Le projet d'atlas a changé et se dirige vers une publication gratuite disponible en format numérique. Ce document s'appuiera notamment sur Obsindre qui propose déjà des fiches espèces complètes et actualisées en temps réel.</p> | <p>Yohan MORIZET<br/>Bénévoles</p>                         | <p>Région Centre-Val de Loire<br/>Indre Nature</p> |
| <p><b>Animaux blessés – Accueil et Transfert</b><br/>Gestion des appels téléphoniques pour les animaux sauvages blessés. Accueil et préparation au transport.<br/>Du fait du confinement nous avons reçu moins d'appels que les autres années. Au total en 2020, Indre Nature a répondu à 145 sollicitations pour des animaux sauvages blessés. Soit 100 oiseaux, 41 mammifères et 3 couleuvres vertes et jaunes et 1 tortue. Parmi ces 145 sollicitations, 90 animaux ont été effectivement accueillis à notre local de Balsan, 6 ont été acheminés au centre de soins de Vierzon, 3 à Panse-bêtes, le centre de soins de Chamalières, 9 à Faune sauvage Poitevine à Châtelleraut et 6 à Sauve qui plume à Chanceaux-sur-Choisilles (37). Enfin, notons que notre action de transfert auprès du centre de Limoges est de plus en plus performante si bien que 53 animaux ont pu y être transférés.<br/>Sur les animaux reçus, nous savons qu'au moins 36 d'entre eux ont été relâchés avec succès.<br/>Pour information parmi les espèces pour lesquelles nous avons été appelés, 36 faisaient partie des animaux non pris en charge par Vierzon (17 passereaux, 14 colombidés, 2 corvidés hors Choucas et Grand corbeau, 1 perruche et 2 tourterelles rieuses). Pour information, les espèces domestiques pour lesquelles nous avons été contactés (les deux tourterelles et la perruche) ont été confiées à une association pour les animaux domestiques.<br/>Cette année a également été marquée par le relâché d'un busard (suite à une collision avec un avion) sur Chézelle aux côtés du centre SOS Faune Sauvage de Limoges qui s'en est par ailleurs occupé. Le jeune busard dérobé dans l'une de nos cages de protection et récupéré lors de l'intervention de l'OFB avait été transféré sur le centre Faune Sauvage Poitevine et a pu être relâché.<br/><u>Pour rappel</u> : Un document interne récapitulant les choses à faire et à ne pas faire en cas de premiers soins a été élaboré. Il définit la procédure.</p> |   | <p>Marianne HENON<br/>Gérard DESRIER<br/>Daniel DUFOUR</p> | <p>Indre Nature</p>                                |
| <p><b>Opération Tournesol pour les mangeoires</b><br/>Initiée en 2017, cette opération a été reconduite début novembre 2020. Un volume de 1.8 tonne avait été prévu cette année du fait des difficultés liées aux récoltes. Nous avons, malgré le contexte, tout de même distribué 124 sacs de 15 kg. À noter que nous avons décidé de réaliser une seconde opération courant janvier 2021. Dans les années à venir nous souhaitons pouvoir réaliser une première action fin octobre/début novembre pour le début des nourrissages et une seconde mi-janvier pour pouvoir terminer l'hiver.</p>  | <p>Alexis PONNET<br/>Marianne HENON<br/>Et les bénévoles</p>   | <p>Indre Nature<br/>Ferme de la FORGE de Ciron</p>         |  |

| Domaines d'activité   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'expertise, le conseil et l'accompagnement des acteurs</li> <li>• La gestion des espaces et la mise en œuvre de mesures de protection</li> </ul> |   |                               |
|---|--|---|-------------------------------|
| <p><b>Mesures Agri-Environnementales Climatiques (MAEC) en Boischaud Sud</b></p> <p>Les MAEC sont des mesures contractuelles mises en place dans le cadre de la PAC sur un territoire particulier afin de répondre à des enjeux environnementaux et agricoles. Depuis 2011, Indre Nature s'attache à développer ce type de projet sur le Boischaud sud afin d'encourager les agriculteurs à préserver les prairies naturelles riches en espèces (prairies humides), ainsi que le bocage.</p> <p>En 2020 le projet de MAEC sur le territoire du Boischaud sud s'est poursuivi. Il est toujours porté par le Pays de La Châtre et conjointement animé par 3 structures : L'ADAR (coordinateur), Indre Nature et la Chambre d'Agriculture. Dans ce projet, Indre Nature est présent à chaque étape, mais s'investit plus particulièrement dans la formation des agriculteurs aux bonnes pratiques d'entretien du bocage, aux pratiques de gestion extensives des prairies riches en fleurs, et s'attache à les former à la reconnaissance de la flore des prairies naturelles. En raison des restrictions liées au covid 19, la saison d'animation a été très perturbée nous n'avons pu assurer qu'un minimum de formations.</p> | Marie Hélène FROGER  | Pays de La Châtre en Berry (DRAFF)  |                               |
| <p><b>Mesures Agri-environnementales Climatiques (MAEC) sur le territoire du PNR Brenne et des zones Natura 2000 Anglin/Creuse</b></p> <p>Depuis 2015 un projet de MAEC est en place sur la zone Natura 2000 du PNR Brenne ainsi que sur les sites Natura 2000 des Vallées de l'Anglin et de la Creuse. En 2020 Indre Nature intervient pour la réalisation de quelques diagnostics individuels dans le cadre de mesures particulières (entretien des haies, fauche tardive des prairies)</p> <p>Indre Nature participe par ailleurs aux diverses réunions techniques et comités de pilotage</p>  | Marie Hélène FROGER  | PNR Brenne<br>DREAL   |                               |
| <p><b>Animation Natura 2000 Anglin Creuse pour le PNR</b></p> <p>- Suivi du contrat Natura 2000 sur la tourbière de Passebonneau – et du site de la lande du Courry, commune de La Châtre-Langlin :</p> <p>- Suivi du contrat Natura 2000 sur le site de l'île de la Marquise</p>   | Marie Hélène FROGER<br>Thomas CHATTON  | DREAL<br>FEADER (Europe)  |                               |
| <p><b>Gestion du site des îles de la Marquise sur l'Anglin à Bélâbre</b></p> <p>Suite à l'acquisition en février 2016. Un contrat Natura 2000 pour le bûcheronnage et le débroussaillage du dessus des ruines du Château a été réalisé en octobre 2017. La première phase de consolidation des ruines a été budgétisée et la réalisation pourra être financée dans le cadre d'un contrat Natura 2000. Le suivi de la colonie mixte de mise bas a de nouveau permis de comptabiliser des effectifs remarquables en début d'été : 663 Grands Rhinolophes, 331 Murins à oreilles échancrées et 183 Rhinolophe euryale (seulement adultes) ce qui représente une nouvelle augmentation des effectifs (effectifs adultes et jeunes : 1070 GR et 517 MOE en 2019, 1050 GR et 620 MOE en 2018). Cette année, la reproduction du Rhinolophe euryale a de nouveau été mise en évidence avec des effectifs remarquables. Trois chantiers ont eu lieu durant l'été afin d'entretenir le site et surtout gérer la recolonisation des Ailantes (arbres invasifs). Un partenariat avec l'association Idées en Brenne est toujours en cours pour le pâturage du site par des moutons de race solognote.</p>                                  |    | Thomas CHATTON<br>(coordination)<br>Damien DESCHAMPS<br>Et de nombreux<br>Bénévoles | Indre Nature<br>EDP-Renewable |

### **Inventaire de la Biodiversité Communale au Poinçonnet**

Cet IBC portait sur le territoire du Poinçonnet soit un peu moins de 20 km<sup>2</sup>. La forêt a été exclue de l'étude à la demande de la commune, car la gestion en est réservée à l'ONF. Le terrain prospecté était donc assez original pour un IBC, puisque largement constitué de zones urbanisées et de grandes cultures. On pourrait penser que les enjeux auraient été assez limités, mais c'est tout le contraire qui s'est produit. Près de 3400 données ont été collectées, démultipliant la connaissance sur une partie de la commune habituellement rarement prospectée par les naturalistes. Certes, la biodiversité rencontrée est plutôt celle d'une nature ordinaire, mais le rôle fonctionnel de ce territoire pour les espèces rencontrées est d'importance. En effet les friches urbaines et agricoles, les bosquets, mares et haies qui subsistent abritent encore beaucoup d'espèces sauvages. Le maintien de ces espaces naturels imbriqués dans la ville, des zones refuges, et la préservation des corridors écologiques prennent ici tout leur sens.

Le comité de pilotage (copil) réunit des élus et des habitants de la commune, des membres des services techniques du Poinçonnet, et divers acteurs du territoire (OFB, pays castelroussin, lycée naturapolis...). La motivation est au rendez-vous, et les attentes sont nombreuses en matière d'actions concrètes de terrain ...

En 2020, toute la phase de diagnostic a pu être conduite et les enquêtes auprès des personnes ressources comme les inventaires ont été menés à bien. Un copil de présentation doit en rendre bientôt la teneur, avant de déployer des propositions d'actions prévues pour le printemps 2021.


Les actions de communication ont été en revanche en partie reportées, en raison des mesures sanitaires qui n'ont pas permis leur total déploiement. Certaines ont pu avoir lieu (animation mangeoire auprès des enfants), mais la plupart devraient voir le jour l'an prochain (six animations grand public et quatre animations scolaires prévues). Une exposition sur la biodiversité sera également proposée.

Rendez-vous en 2021 pour la suite !





Sylvie Caux  
Gilles Dézécot  
Marianne Hénon  
Romuald Dohogne  
Florent Billard  
Martine Lucbert  
Tjitske Lubach

Commune du Poinçonnet  
Pays Castelroussin  
Région Centre Val de Loire

|   |   |   |   |
|---|---|---|---|
|    | <p><b>Plan de gestion écologique d'une pelouse acide à Ste Sévère sur Indre</b></p> <p>La commune de Ste Sévère souhaite réaménager et valoriser un terrain d'environ 2.5 ha, bien connu des naturalistes pour abriter une pelouse acide à fort enjeu patrimonial. On y trouve des plantes remarquables comme le Sénéçon à feuilles d'adonis, ou la Doradille du Nord, mais aussi des criquets rares comme le Sténobothre nain. Un diagnostic écologique a donc été établi, mettant en évidence la forte sensibilité du site.</p> <p>Une plaquette de communication et des mesures de gestion sont en cours d'élaboration. Cependant, la finalisation de cette étude a dû être reportée en 2021, du fait des mesures sanitaires qui ont perturbé le calendrier des réunions de travail et de présentation initialement prévu. Gageons que ce dossier aboutisse l'an prochain.</p>                         | <p>Sylvie Caux<br/>Romuald Dohogne<br/>Martine Lucbert<br/>Tjitske Lubach</p> | <p>Commune de Ste Sévère<br/>Région Centre Val de Loire</p>   |
|    | <p><b>Suivi de la restauration de mares à Flûteau nageant en Forêt domaniale de Châteauroux</b></p> <p>Deux mares avaient fait l'objet d'une restauration en 2019, conjointement avec l'Office Nationale des Forêts. L'une d'elles abritait une station de Flûteau nageant (<i>Luronium natans</i>), plante protégée au niveau européen, l'autre n'en abritait pas, mais une station existait toute proche.</p> <p>Les travaux avaient consisté en du curage léger et de l'enlèvement de végétation (saules, joncs).</p> <p>En 2020 les résultats se sont avérés très positifs. La mare qui abritait déjà du Flûteau a vu sa station devenir florissante (au propre comme au figuré), et le flûteau a colonisé spontanément la seconde mare qui en était à l'origine dépourvue. Au cœur de l'été, les petites rosettes tant attendues ont en effet montré le bout de leur nez sur la berge envasée...</p> | <p>Sylvie CAUX</p>  | <p>ONF<br/>Indre Nature</p>   |
| <p><b>Restauration d'une mare en forêt domaniale de Bommiers</b></p> <p>Il s'agit d'une mare exceptionnelle, abritant nombre d'espèces rares comme le Menyante, la Linaigrette ou encore la Sphaigne centrale (unique station en région centre Val de Loire). Cette mare était colmatée et presque complètement fermée par les saules, qui aggravait l'assèchement par leurs besoins en eau...</p> <p>Une expertise a été conduite par Indre Nature et le Conservatoire Botanique Nationale, et a débouché sur la nécessité de réaliser des travaux de restauration. Ceux-ci ont été pilotés par l'ONF, propriétaire de la mare, qui a apporté son concours en mettant à disposition la pelle mécanique nécessaire.</p> <p>Les effets seront à suivre l'an prochain !</p> |   | <p>Sylvie CAUX</p>  | <p>ONF (Franck Jarry, Jean-Paul Desnoyer, Jérôme le conducteur de machine)<br/>Rémi Dupré (CBNBP)</p> |

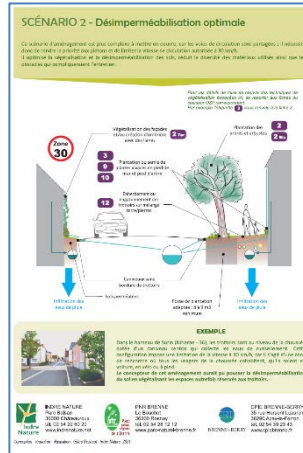
|  |   |  |            |
|--|---|--|------------|
| <p><b>Inventaire ornithologique et collaboration avec RTE dans le cadre de la rénovation d'une ligne haute-tension</b></p> <p>Réseau Transport Electricité prévoyait d'importants travaux de rénovation de la ligne HT Eguzon-Marmagne. Certains pylônes devaient être repeints, d'autres, entièrement remplacés, les câbles déposés et remplacés... Des travaux d'ampleurs étaient donc prévus, donc certains devaient être réalisés au printemps. Problème : les pylônes peuvent parfois être occupés par des rapaces pour y nicher : le faucon crécerelle est un habitué, le faucon hobereau peut parfois s'y rencontrer, et le pèlerin n'est pas à exclure...</p> <p>RTE a donc commandé à Indre Nature trois études, portant au total sur 140 pylônes, pour contrôler au pied levé les enjeux éventuels liés à l'avifaune nicheuse entre fin avril et mi-juin. Or, pas moins de 10 couples de crécerelles et 3 couples de hobereaux ont été localisés sur les pylônes de la ligne haute tension.</p> <p>Les équipes pilotant les travaux ont été tenues en temps réels des découvertes, et une réunion de chantier a permis de caler toutes les mesures de préventions nécessaires. Très réactives, les équipes de RTE ont reporté tous les travaux à des dates non sensibles pour l'avifaune, sur tous les pylônes où des rapaces nichaient.</p> <p>Ce partenariat entre Indre Nature et RTE qui s'était amorcé en 2019, est amené à perdurer. Une collaboration est évoquée dans le cadre d'un futur inventaire de la biodiversité communale, ainsi que de possibles aménagements de nichoirs sur des pylônes... Affaire à suivre !</p> |  | <p>Sylvie Caux<br/>Gilles Dézécot</p>                    | <p>RTE</p> |
| <p><b>Trois Pré-diagnostic pour des projets éoliens</b></p> <p>En 2020 nous avons été sollicités pour la réalisation de 6 pré-diagnostic concernant des projets de parcs éoliens sur les communes de Argy-Sougé, Reuilly, Guilly, Levroux, Maron et Méasnes. Il s'agissait plus précisément d'analyses de nos données afin de présenter les enjeux ornithologiques et chiroptérologiques associés à ces différents projets éoliens.</p>  | <p>Manon LANIECE<br/>Agnès BOYE<br/>Thomas CHATTON<br/>Yohan MORIZET</p>            | <p>BayWa, Siteleco,<br/>Eurocap, Vallorem,<br/>NeoN,</p> |            |
| <p><b>Étude de la mortalité éolienne à Vouillon</b></p> <p>Suite à l'arrêté préfectoral d'autorisation du 07/04/2016 et à l'accord de partenariat avec Indre Nature du 24/07/2018, l'association a été missionnée par Engie Green pour assurer le suivi du parc éolien de Vouillon.</p> <p>45 passages ont été effectués sous les éoliennes entre mi-mai et fin novembre 2019, à raison d'une ou deux visites par semaine. L'objectif était de prospecter les plateformes gravillonnées, voire les champs dans un rayon de 65 m autour des mâts si les cultures le permettaient, pour rechercher les éventuels cadavres d'oiseaux ou de chauves-souris.</p> <p>7 espèces de chiroptères et 15 espèces d'oiseaux ont été retrouvées sous les éoliennes, pour un total de 144 cadavres, dénombrés à plus de 86% parmi l'avifaune et portant des traces de collision dans la plupart des cas.</p> <p>Les mois les plus concernés par des cas de mortalité sont juin, août, octobre et novembre. Les chiroptères semblent régulièrement touchés au cours de l'année, alors que les oiseaux le sont majoritairement lors de la migration d'automne.</p>   | <p>Agnès BOYE</p>   | <p>ENGIE Green</p>                                       |            |

|   |  |  |                    |
|---|--|--|--------------------|
| <p><b>Suivi des Busards sur le parc éolien de Vouillon et de la Cigogne noire</b><br/> Ces suivis en sont à leur 2<sup>e</sup> année.<br/> Les objectifs de ces suivis étaient les suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>– Contrôler une fois par mois le site de nidification de Cigogne noire connu à proximité afin de suivre la reproduction et de connaître le nombre de jeunes à l’envol (3 cette année) – opération réalisée en partenariat avec l’ONF ;</li> <li>– Suivre la fréquentation du parc éolien par le Busard Saint-Martin, mais aussi le Busard cendré, afin de juger des éventuels effets dissuasifs des éoliennes sur les individus. Les 9 demi-journées réalisées entre mai et juillet ont toutes permis d’observer au moins un busard. La nidification proche (en boisement) d’un couple de Busard St-Martin s’est confirmée cette année. Aucun effet dissuasif n’a été démontré pour l’heure.</li> </ul>  |   | <p>Agnès BOYÉ</p>  | <p>ENGIE Green</p> |
| <p><b>Étude de la mortalité éolienne à Paudy</b><br/> L’association a été missionnée pour un suivi mortalité par un second parc éolien : EDPR pour le parc éolien de Paudy.<br/> 48 passages ont été effectués sous les éoliennes entre avril et novembre 2020, à raison d’une ou deux visites par semaine. Il s’agit du même protocole appliqué pour le suivi du parc de Vouillon (voir article précédent).<br/> 4 espèces de chiroptères et 8 espèces d’oiseaux ont été retrouvées lors de ce suivi, pour un total de 28 cadavres. La majorité des oiseaux ont subi des collisions avec les pales, tandis que les chiroptères sont retrouvés morts suite à un barotraumatisme.<br/> Les mois les plus concernés par des cas de mortalité sont comme similaires au suivi du parc de Vouillon : avril, juin, juillet et août. Parmi les chiroptères, on retrouve une majorité de Noctules de Leisler. Les oiseaux on ne constate pas une espèce particulièrement ciblée (rouge-gorge, bruant proyer, faucon hobereau, hirondelle de fenêtre...).</p> <p>Le suivi mortalité se poursuit en 2021.</p> |  | <p>Manon LANIECE<br/> Aidée pour les suivis/identifications complémentaires :<br/> Agnès BOYÉ<br/> Thomas CHATTON<br/> Thibault LIGOUT</p> | <p>EDPR</p>        |
| <p><b>COP Bocage – projet Fondation de France et MME</b><br/> Indre Nature a décidé de s’intégrer à la dynamique de la COP régionale pour la transition écologique en lançant un projet de coalition avec l’ADAR, Nature 18 et Virage Energie Berry (VEB) sur le thème « Bocage et transition écologique en Boischaut sud ». Un projet a été déposé à un appel d’offres de Fondation de France ainsi que dans le cadre de l’enveloppe MME de la Région (Mobilisation et manifestation pour l’environnement). Plusieurs actions sont prévues d’être réalisées dans ce cadre : inventaires participatifs, expérimentations, plantations, exposition...</p>  | <p>Jacques LUCBERT<br/> Francis LHERPINIERE</p>                                      | <p>Région Centre Val de Loire<br/> Fondation de France</p>   |                    |

|  |  |  |   |
|--|--|--|---|
| <p><b>Groupe Bocage</b><br/> Créé en 2014, le Groupe Bocage réunit une vingtaine de personnes qui mettent en œuvre des actions de veille, d'information, d'éducation et de sensibilisation vers différents publics sur la thématique des haies.<br/> En 2020 en raison de la situation sanitaire et des épisodes de confinement l'activité du groupe bocage a été très perturbée et limitée. Deux rencontres du groupe ont cependant pu se tenir, l'une le 3 mars juste avant le premier confinement, l'autre le 9 octobre entre les deux confinements.<br/> L'activité de veille sur l'évolution du bocage s'est poursuivie. Chacun peut alerter le groupe avec l'adresse <a href="mailto:bocage@indrenature.net">bocage@indrenature.net</a> pour faire savoir toute atteinte ou au contraire toute amélioration faite au bocage (plantations). Un contact est établi, une suite est donnée et une cartographie est établie.<br/> L'activité d'inventaire bocager pour la commune du Pêchereau dans le cadre d'un IBC s'est terminée en début d'année.<br/> L'inventaire bocager dans le cadre de l'action bocage du CTZH du PNR Brenne appelée Observatoire participatif du Bocage s'est poursuivi.<br/> Indre Nature a poursuivi sa participation au projet de PNR Boischaud sud sur les territoires des Pays de La Châtre en Berry et du Pays Saint Amandois dont l'identité est le bocage. Nous avons fortement contribué à la visite des experts sur le territoire en octobre.<br/> Une conférence, reprise et actualisation de la conférence faite à l'UPOP d'Argenton, a été organisée en février sur la commune de Sainte-Sévère.<br/> L'association a pour projet de mettre en place une exposition sur le bocage, il s'agit de créer un outil à destination du grand public afin de le sensibiliser à l'intérêt et aux richesses environnementales des haies (biodiversité, climat...). Ce projet est en cours de construction avec l'aide des bénévoles notamment pour la création de médias et le recueil de témoignages.</p> |   | <p>Jacques LUCBERT<br/> Manon LANIECE</p> <p>Groupe d'une vingtaine de bénévoles</p> | <p>Indre Nature<br/> FDVA</p>             |
| <p><b>CTZH Bocage – Ateliers participatifs</b><br/> Dans le prolongement de l'observatoire participatif du bocage, il s'agissait ici de mobiliser des habitants du Parc naturel autour de la valorisation des sentiers bordés de haies. Si initialement notre rôle était d'animer des ateliers pour faire émerger des projets de valorisation et de permettre aux participants de mettre en œuvre leur projet, l'actualité sanitaire nous a contraints à revoir le contenu et le déroulé de cette action. Nous avons donc participé à l'élaboration du projet « défi bocage » en collaboration avec le Pnr et le Cpie Brenne-Berry, participé au jury « photo » et initié un projet de jeu dont le but est de sensibiliser les habitants du Parc au patrimoine bocager au travers d'éléments remarquables à localiser (jeu de piste).<br/> Ce jeu sera proposé au printemps 2021.</p> <p style="text-align: right;"><i>Sur quel sentier remarquable du Pnr Brenne se trouve cette vieille haie plessée ? (photo G. Dézécot)</i></p>  |  | <p>Gilles DEZECOT<br/> Manon LANIECE<br/> Groupe Bocage et bénévoles</p>             | <p>Indre Nature<br/> PNR de la Brenne</p> |

## CTZH Fiche des gestions des espaces communaux

C'est à la demande du Parc de la Brenne que nous avons travaillé à la rédaction de nouvelles fiches pratiques sur l'aménagement des villes et villages en intégrant les problématiques d'adaptation aux effets du réchauffement climatique, de préservation de la ressource en eau, de désimperméabilisation des sols et de leur végétalisation notamment. En tout, Indre Nature a rédigé 14 fiches pratiques destinées à donner de précieux conseils aux élus municipaux afin qu'ils s'approprient pleinement les techniques d'adaptation au réchauffement climatique qui impactent et impacteront fortement la vie de leurs administrés. Ces fiches, relues et corrigées, seront en accès libre sur le site internet d'Indre Nature et des partenaires de cette opération : le Pnr Brenne et le Cpie Brenne-Berry.



Gilles DEZECOT

Pnr Brenne

## Plan de gestion écologique de l'aéroport Marcel Dassault


Le second plan de gestion écologique de l'aéroport comporte 29 actions qui concilient protection de la nature et activité aéroportuaire. L'enjeu majeur demeure la préservation de la qualité écologique des prairies naturelles qui occupent l'essentiel de ce site. Ces prairies font donc l'objet de mesures de gestion adaptées, avec une fauche en juin, qui est réalisée par un agriculteur, entretien qui permet à la biodiversité présente de s'y maintenir. D'autres mesures de gestion sont appliquées pour favoriser des espèces faunistiques ou floristiques remarquables et parfois rares, telles que l'Oedipode aigue-marine, un criquet dont la présence dans l'Indre est avérée sur seulement 4 stations, dont l'une dans l'enceinte de l'aéroport. Un suivi annuel des oiseaux nicheurs permettra, à terme, de mesurer l'évolution de ces populations sur le site et d'évaluer la pertinence des mesures de gestion écologiques entreprises.

Pelouses en fleur de l'aéroport Marcel Dassault (Photo aéroport)





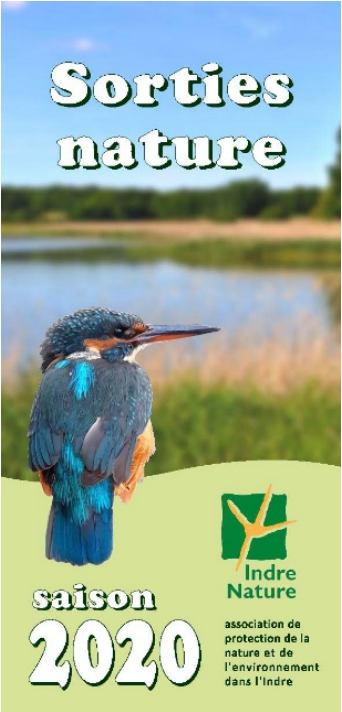
Gilles DEZECOT  
(Coord)  
Romuald DOHOGNE

Aéroport de  
Châteauroux-Centre

|  |  |   |
|--|--|---|
| <p>2020 a marqué l'abandon du projet de transformation d'anciens réservoirs enterrés en gîte d'hivernage pour les populations de chauves-souris (mesure de gestion GH.9) qui fréquentent le site. Trop complexe à mettre en œuvre et trop incertaine en termes de réussite, cette action a finalement été remplacée par l'installation de nichoirs supplémentaires pour les hirondelles et de nichoirs estivaux pour les chiroptères. Autre action importante pour adapter la fauche des prairies : le contrôle de la présence/absence du Hibou de marais n'a pas permis de confirmer la présence d'individus nicheurs en 2020, mais précisons que cette espèce n'occupe pas le site de l'aéroport tous les ans. Cette année, la gestion extensive des pelouses d'entrée de site a permis à une très dense population d'orchidées (orchis bouc, orchis pyramidal, ophrys araignée...) de fleurir et monter en graine afin d'assurer la pérennité des stations. Soulignons que ce type de gestion permet également à des plantes très florifères (lotier, hypocrépis...) d'étaler leurs coroles jaunes gorgées d'un nectar indispensable aux nombreux insectes butineurs.</p> <p>Aussi, afin de compléter les expositions dédiées à la gestion écologique et à la faune sauvage de l'aéroport, nous avons réalisé six panneaux dans le même esprit sur le thème de la flore sauvage. L'ensemble de cette exposition pourra être proposée gracieusement dès 2021 aux collèges et lycées qui le souhaiteraient.</p> |  |   |
| <p><b>Prairies humides des vallées de Champagne berrichonne</b></p> <p>Les prairies naturelles riches en espèces patrimoniales se font très rares sur les zones alluviales du bassin de la Théols. En plus des services rendus à la collectivité en termes de ressource et de qualité de l'eau, ces milieux hébergent des espèces de plus en plus rares, voire même presque disparues du département. Cette étude cherche à évaluer l'état de conservation de ce réseau et de cette richesse biologique. L'objectif aussi de repérer des sites à restaurer afin de rendre plus fonctionnelle cette trame prairial remarquable. Les couts nécessaires à la restauration de ces milieux naturels ont été évalués. Les communes qui ont encore des « communaux » en zones alluviales ont été sollicité et déjà certaines d'entre elles sont motivées pour restaurer/entretenir des prairies riches en biodiversité remarquable : AMBRAULT, BOMMIERS, BRIVES, LA CHAMPENOISE, NEUVY-PAILLOUX, REUILLY, SAINTE-LIZAIGNE, SAINT-GEORGES-SUR-ARNON, SAINT-VALENTIN, THIZAY, VOUILLON. Une phase de restauration de ces milieux devrait faire suite.</p>   |  <p style="text-align: right;"><i>Photo Martine Lucbert</i></p> | <p>Romuald DOHOGNE</p> <p style="text-align: center;">AELB<br/>Région Centre Val de<br/>Loire<br/>Pays d'Issoudun et de<br/>Champagne berrichonne</p> |
| <p><b>Aménagement de points d'abreuvement pour les troupeaux</b></p> <p>Suite à étude Trame Verte et Bleue du Pays Val de Creuse- Val d'Anglin, une action pour la protection de la qualité des cours d'eau est en cours sur les bassins de la Creuse de l'Anglin et de la Bouzanne. Un travail est mené auprès des éleveurs pour limiter la dégradation des cours d'eau par le piétinement des animaux et parallèlement améliorer les conditions d'abreuvements des troupeaux. Un financement de l'agence de l'eau et du Pays val de Creuse val d'Anglin va permettre d'aménager certains sites et souhaitons le initier des démarches de plus grande ampleur. En raison du covid nous avons peu avancé sur ce projet en 2020. Avec l'accord des financeurs, les travaux d'aménagements ont été repoussés à l'année 2021.</p>   | <p>Francis LHERPINIERE<br/>Marie Hélène FROGER</p>   | <p style="text-align: center;">AELB<br/>Région Centre Val de<br/>Loire<br/>Pays Val de Creuse Val<br/>d'Anglin</p>                                    |


|   |  |  |   |
|---|--|--|---|
| <b>Restauration des Sources</b><br>Dans le cadre d'un travail mené par la fédération de pêche 36 pour cadrer les interventions agricoles sur les zones de source pour les préserver, Indre Nature intervient pour donner un avis sur l'impact des différentes techniques d'intervention sur les habitats et les espèces des milieux humides.  |  | Marie Hélène FROGER  | FDPMA 36<br>AELB                              |
| <b>Domaines d'activité</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>L'action en justice</li> </ul>  |  |   |
| <b>Les avis déposés en consultations et enquêtes publiques</b><br>Pas d'action en justice en 2020, mais tout de même de plusieurs avis déposés lors d'enquêtes ou de consultations publiques, telles que pour des projets d'installation de centres de méthanisation –Ménétréols sous Vatan, Jeu les Bois), ou encore pour le SCoT du Pays de La Châtre en Berry. De même plusieurs courriers adressés à la préfecture de l'Indre dont celui concernant la Charte d'épandage « imposée » sans concertation par la Chambre d'Agriculture et la préfecture de l'Indre en plein confinement, réduisant la distance d'épandage jusqu'à 3 mètres des habitations (Charte annulée par le Conseil Constitutionnel en mars 2021)  |  | Jacques LUCBERT<br>Conseil<br>d'Administration   | Indre Nature                                  |
| <b>Objectif associatif</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>l'initiation, l'éducation et la formation de tous publics et acteurs à l'écologie, à l'environnement et au développement durable</li> </ul> |  |   |
| <b>Domaines d'activité</b>  | <ul style="list-style-type: none"> <li>La sensibilisation, l'éducation, l'information et la formation des publics et des acteurs</li> <li>La vie associative</li> </ul>            |  |   |
| <b>Communiquer dans les médias</b><br><i>Indre Nature a contribué au débat public, à faire connaître ses positions et ses propositions d'actions et d'activité de sensibilisation, en utilisant un ensemble de médias.</i> <ul style="list-style-type: none"> <li><b>Mise en ligne et actualisation du site Internet</b></li> <li><b>Revue Mosaïque</b> : Les 4 numéros de la revue associative Mosaïque paraissent désormais avec la régularité d'un métronome. L'année 2020 a vu la parution des n° 91, 92, 93, 94 préparés par un comité de rédaction particulièrement bien organisé et efficace.</li> <li><b>La Web lettre d'Info « l'Agrion »</b> : Venant s'intercaler entre les numéros du Mosaïque, « l'Agrion », notre lettre d'informations numérique a été envoyée 10 fois, à raison d'une par mois (sauf en juillet et novembre).</li> <li><b>Relations presse : Points presse, dossiers de presse, communiqués de presse</b> : 76 parutions dans la presse locale (Nouvelle République, Echo la Marseillaise (qui désormais n'existe plus), l'Echo du Berry). Mais également des interventions dans les médias de l'audio-visuel local et national</li> <li><b>Animation du compte Facebook</b> : Mise en ligne régulière d'informations concernant tant l'association (en priorité) que l'actualité régionale et nationale environnementale. Le compte met en moyenne 4 à 5 articles par semaine</li> </ul> |  | Yohan MORIZET<br>Jacques LUCBERT<br>Marianne HENON<br>Francis LHERPINIERE<br>Gilles DEZECOT<br><br>Comité de rédaction<br>Mosaïque :<br>Martine GIBAN<br>Régis CLEVA<br>Jean-Pierre<br>FONBAUSTIER<br>Sylviane BARBAT<br>Micheline BOUREAU<br><br>Groupe<br>communication<br>Et Sylviane BARBAT<br>pour la revue de<br>Presse hebdomadaire | Indre Nature<br>Région Centre-Val de<br>Loire |

|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
| <p><b>Gestion de la photothèque</b></p> <p>La photothèque compte désormais 9 600 photos fin 2020. Les carences restent encore significatives pour certains groupes d'espèces et pour des paysages du département, mais la banque photos s'étoffe peu à peu et trouve son utilité régulière pour illustrer les productions écrites de l'association. Au total plus de 90 contributeurs ont généreusement contribué à alimenter la photothèque. Merci à eux.</p>  |   | <p>Sylvie CAUX et les bénévoles d'Indre Nature</p>   | <p>Région Centre-Val de Loire</p>  |
|    | <p><b>Conception d'une exposition "J'accueille la biodiversité chez moi !"</b></p> <p>Dans la suite de la publication du Livret "J'accueille la biodiversité chez moi", un projet d'exposition a vu le jour en 2019. L'exposition en reprend diverses thématiques, telles que l'aménagement écologique de la maison, l'entretien raisonné du jardin, les astuces pour accueillir la faune et la flore sauvage chez soi, l'arbre et la haie, etc.</p> <p>12 Kakémonos ont été ainsi conçus pour constituer une exposition temporaire et ont vu le jour en début d'année 2020. L'exposition a été placée tout l'été à la maison de la nature de Chérine, puis à l'automne dans la commune de Lucay-le-Mâle. Elle devrait être exposée au Poinçonnet en 2021.</p> <p><i>(crédit photo M. Hénon)</i></p> | <p>Sylvie CAUX</p>   | <p>Fond de Développement de la Vie Associative Dreal (Seevac) Région Centre Val de Loire</p> |
| <p><b>Animations scolaires - Année 2020</b></p> <p>7 demi-journées d'animation ont été réalisées en 2020 auprès de 5 structures. À noter que du fait de la crise sanitaire des interventions ont dû être annulées, c'est notamment le cas pour l'UFOLEP, le centre de loisirs de Châteauroux ... En revanche plusieurs d'entre elles ont pu être reportées et ont finalement pu se faire en 2020.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UEE Beaulieu : Sortie en Brenne pour des élèves de sixième, observatoire Cistude pour l'observation des oiseaux d'eau</li> <li>- Mérigny : Animation pour les CE/ CM sur les rapaces avec différents jeux sur les silhouettes en vol et la migration le matin. Une observation des rochers de la Dube et des oiseaux visibles depuis le viaduc du Blanc a été effectuée l'après-midi.</li> <li>- Michelet : une demi-journée pour les grandes et moyennes sections sur le hérisson avec plusieurs jeux sur les empreintes, la construction d'un gîte et la mise en place d'un piège à empreintes.</li> <li>- Le conseil municipal des enfants du Poinçonnet : une première demi-journée a été dédiée à ce qu'est un inventaire de biodiversité communale et à la découverte de nos expos « la faune volante et l'envol des hommes » et « plan de gestion de l'aéroport ». Une seconde demi-journée a été dédiée à la fabrication de boules de graisse et à la présentation des oiseaux des jardins.</li> <li>- Georges Sand à Issoudun : Avec les élèves de grande section, nous avons réalisé des boules de graisse pour les oiseaux ainsi que différents jeux de présentation des oiseaux des mangeoires.</li> </ul> | <p>Marianne HENON</p>  | <p>Indre Nature<br/>École de Mérigny<br/>École de Michelet<br/>Ecole Georges Sand à Issoudun<br/>DREAL</p> |  |

|  |  |  |  |
|--|--|--|--|
| <p><b>Formations pour les élus et les agents des communes du pays Castelroussin</b><br/> En 2020, le pays castelroussin a passé commande auprès d'Indre Nature afin que nous intervenions dans le cadre de formation des élus et agents communaux. Si les formations initialement prévues n'ont pas pu être assurées en présentiel en raison de la crise sanitaire, Indre Nature a pu toutefois produire les supports et médias de formation : diaporamas, documents pédagogiques...<br/> Les thèmes abordés sont assez variés et les formations sont décalées sur l'année 2021 : éco pâturage, entretien des haies et des arbres isolés, préservation de la ressource en eau, protection des milieux et des espèces pendant les phases de travaux...</p>  | <p>Gilles DEZECOT</p>  | <p>Pays Castelroussin</p>  |  |
| <p><b>Animations Nature Grand Public</b><br/> Cette année a été particulièrement affectée par la pandémie et les mesures sanitaires qui se sont imposées, notre programme d'animation, édité sous une nouvelle formule s'est vu amputé de 39 propositions sur les 65 qui le composaient.</p> <p><b>Animations nature sur le territoire du Parc de la Brenne</b><br/> Comme chaque année, cette action a fait l'objet d'une convention entre notre association et le PNR Brenne. En 2020, 28 animations ont été programmées entre février et décembre, proposant au grand public une offre de découverte variée et adaptée aux saisons. Cependant, en raison de la crise sanitaire et des mesures gouvernementales, 14 sorties ont dû être annulées. Seulement 138 personnes ont pu participer aux animations maintenues, faisant de la saison touristique 2020 une année sombre.</p> <p><b>Animations dans les autres territoires du département</b><br/> En 2020, <b>14 animations</b> en dehors de la convention avec le PNR de la Brenne pour <b>145 personnes</b>.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 animation « Oiseaux de proie nocturnes » au Pêchereau</li> <li>• 2 ateliers nichoirs à Mouhet et Concremmiers</li> <li>• 1 animation « oiseaux des falaises » en vallée de la Creuse (rdv Badecon-le-Pin)</li> <li>• 1 animation « Nature en bordure de Théols »</li> <li>• 1 animation « Bocage et Ethnobotanique » à Mers sur Indre</li> <li>• 1 animation « Papillons des prairies » du Pêchereau</li> <li>• 1 animation « Libellules du Fouzon » à Varenne sur Fouzon</li> <li>• 1 animation « Orthoptères de nos campagnes » au Pêchereau</li> <li>• 2 animations « Découverte des criquets, grillons et sauterelles » aux Bordes et à Bommiers</li> <li>• 1 animation « Coulée Verte » à Châteauroux</li> <li>• 1 animation « Flore de ma rue » à Châteauroux</li> <li>• 1 animation « Animation Hérisson » à Luçay</li> </ul> |  | <p>Gilles DEZECOT<br/> Romuald DOHOGNE<br/> Marie Hélène FROGER<br/> Yohan MORIZET<br/> Thomas CHATTON<br/> Marianne HENON</p> | <p>PNR de la Brenne<br/> Région Centre-Val de Loire<br/> Conseil Départemental de l'Indre<br/> Communauté de Communes La Châtre Ste Sévère<br/> Indre Nature</p> |

|  |  |  |
|--|--|--|
| <p><b>Animations pour l'Institut Médico-Educatif (IME) du Blanc</b></p> <p>Nous avons été contactés par l'IME du Blanc dans le but de réaliser différentes animations auprès d'un public d'adolescent présentant des troubles et / ou retards mentaux. Nous sommes intervenus auprès de l'établissement sur deux journées complètes. Lors de la première, nous avons commencé par une sortie sur Fontgombault avec les 6 jeunes présents pour observer les insectes et les oiseaux en matinée. L'après-midi nous avons décortiqué des pelotes de réjection d'Effraie des clochers.</p> <p>Notre seconde journée a été intégralement dédiée au hérisson. Le premier groupe de 8, en matinée, a réalisé des gîtes en rondins de bois sur le terrain de l'IME. L'après-midi le second groupe, d'une dizaine également, a pu fabriquer deux gîtes en planches qui seront installés dans d'autres établissements.</p> <p>Un partenariat intéressant qui débute ici et qui devrait se poursuivre avec d'autres animations dans les années à venir.</p>   | <p>Marianne HENON</p>                    | <p>Indre Nature<br/>IME du Blanc<br/>DREAL</p> |
| <p><b>Réseau « Éducation au développement durable et à l'environnement » dans l'Indre</b></p> <p>Pour la deuxième année consécutive, Indre Nature a participé aux rencontres des acteurs de l'éducation au développement durable organisée par le Graine Centre (Groupe Régional Animation et d'Initiation à la Nature et à l'Environnement), le réseau Écoles et Nature et deux enseignantes du lycée des Charmilles de Châteauroux. Cela a été l'occasion pour nous de présenter le type d'animations proposées dans les écoles primaires, les différentes expositions qu'Indre Nature tient à disposition des enseignants, le site ObsIndre comme outil d'appui aux sciences participatives.</p> <p>Nous avons également proposé les services de notre association pour participer à la végétalisation des cours d'établissements scolaires afin de répondre aux problématiques d'adaptation au changement climatique, mais également pour créer des îlots de verdure favorables à l'accueil de la biodiversité sauvage et à son observation par les enfants. Affaire à suivre...</p> | <p>Gilles DEZECOT<br/>Marianne HENON</p> |  |
| <p><b>Exposition faune et flore sauvage du val de Creuse</b></p> <p>L'année 2020 marque la phase de conception et de réalisation d'une première exposition sur la faune et la flore du val de Creuse. Texte, photos et illustrations sont produits et mis en forme sur les maquettes de onze panneaux grand format. Ces supports seront complétés par des jeux interactifs destinés aux petits, mais également au plus grands afin que chacun puisse en apprendre d'avantage sur les plantes et les animaux qui peuplent ce secteur de notre département. Cette exposition sera utilisable dès la fin de l'année 2021 et comportera des éléments à manipuler, un jeu de sons de la nature, une enquête que chacun pour mener... et d'autres choses encore !</p>  | <p>Marianne HENON<br/>Gilles DEZECOT</p> | <p>Pays Val de Creuse – Val d'Anglin</p>       |



|   |  |  |  |
|---|--|--|--|
|    | <p><b>Accueil et animation à la Maison de la Nature de Saint-Michel en Brenne</b></p> <p>Depuis 2015 notre association contribue dans la mesure de ses moyens à la tenue de l'accueil de la Maison de la Nature du mois de juillet au mois d'octobre. Au total en 2020, 10 journées ont été réparties sur la période à raison de demi-journées et journées parfois lors de weekends. Cet accueil comprend notamment l'ouverture de l'observatoire sur l'étang Cistude et une animation naturaliste sur le site. Soit sur les <b>10 jours</b> considérés, <b>1259 personnes</b> accueillies, conseillées, et ont participé à des animations sur l'observatoire de l'Etang Cistude</p> | <p>Thomas CHATTON</p>  | <p>PNR de la Brenne<br/>RN de Chérine<br/>LPO Indre<br/>Indre Nature<br/>Conseil Départemental</p> |
| <p><b>Groupe Photo</b></p> <p>Début 2020, nous étions sur une bonne dynamique avec plus de 25 membres, les réunions mensuelles de janvier et février ce sont déroulées avec une belle assistance, l'exposition concours de l'Assemblée Générale était prête, il n'y avait plus qu'à faire tirer les photos. Et PATATRAS ! La pandémie nous tombe dessus avec toutes ses contraintes. Adieu réunions, sorties, expos !</p> <p>Nous avons réussi tout de même à nous rencontrer une fois en juillet au cours d'un repas à l'extérieur à la Maison du Parc, avec un peu plus de 15 participants. Et puis c'est tout !!</p> <p>Pour préserver le lien entre les membres, nous avons décidé de partager nos photos via la messagerie. Cela a plutôt bien fonctionné puisque nous avons échangé plus de 1600 photos avec une participation d'une bonne quinzaine de photographes.</p> <p>Dès que ce sera possible, nous essaierons de repartir en espérant ne pas avoir perdu trop de monde en chemin.</p>  |  | <p>Groupe de bénévoles :<br/>Jean Pierre BARBAT<br/>Georges JARDIN<br/>(animation)<br/>Et un groupe d'une dizaine de bénévoles</p> | <p>Indre Nature</p>  |
| <p><b>Groupe Ornitho</b></p> <p>Les activités du Groupe Ornitho, comme beaucoup d'autres, ont été très limitées en 2020 par les restrictions sanitaires imposées à cause du coronavirus.</p> <p>Néanmoins, une réunion a eu lieu en janvier. Une vingtaine de personnes y ont assisté. Le bilan de l'activité en 2019 a été présenté et une longue liste de suivis et enquêtes a été planifiée pour 2020. La plupart de ce programme a dû être annulé quand le premier confinement a été annoncé en mars, mais en mai quelques observateurs ont reçu une dérogation préfectorale afin de suivre et protéger les busards nicheurs. Il a été possible de protéger plusieurs nids avant la récolte de céréales, et d'assurer l'envol de 14 jeunes busards cendrés et 6 busards Saint Martin. Malheureusement il y a eu des prédatons ainsi que des abandons de nids. En avril/mai 2021 l'aide des bénévoles sera demandée pour surveiller les sites déjà connus et chercher des nouveaux sites.</p> <p>En septembre une sortie a été organisée à Chavin afin d'observer des oiseaux en migration postnuptiale. Un bon nombre d'alouettes, hirondelles et étourneaux sont passés, mais pas de rapace à part d'un beau couple de busards Saint Martin. Et puis l'annonce d'un re-confinement en novembre a mis fin au programme pour l'année, sauf les comptages en Brenne des oiseaux d'eau hivernants qui ont été autorisés par dérogation préfectorale. La perspective en 2021 n'est pas meilleure, mais les membres du groupe restent enthousiastes, et continuent de partager leurs observations par e-mail et sur Obs'Indre, dans l'espoir de se retrouver bientôt sur le terrain.</p> |  | <p>Groupe de bénévoles<br/>Ann WOODS et<br/>Thomas CHATTON<br/>(coordination)</p>  | <p>Indre Nature</p>  |

|  |   |  |
|--|---|--|
| <b>Formations naturalistes</b><br>Elles complétaient habituellement le calendrier des sorties. Les formations initialement prévues ont été annulées pour raison de Covid   | Marie Hélène FROGER   | Région Centre-Val de Loire<br>Indre Nature |
| <b>Sensibilisation du public agricole</b><br>La sensibilisation du public agricole à la biodiversité est un levier important pour faire évoluer les mentalités. Il est important pour Indre Nature de pouvoir répondre aux sollicitations du monde agricole sur cette thématique. En 2020, malgré les restrictions liées au covid 19 les actions ont porté sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- encadrement de formations en Boischaut sud pour la sensibilisation à l'entretien des ripisylves de manière favorable à la biodiversité (en lien avec le travail réalisé sur les MAEC Boischaut sud)</li> <li>- Conseil, sensibilisation des agriculteurs pour la reconnaissance de la flore sauvage</li> <li>- Conseil, sensibilisation relative à la plantation de haies</li> </ul>   | Marie Hélène FROGER   | Région Centre-Val de Loire                 |
| <b>Fête Accueil paysan à Clion sur Indre</b><br>Le 3 septembre 2020, Indre Nature a animé une sortie découverte nature à la demande d'Accueil paysan sur la ferme de la Fontmalot à Cion-sur-Indre. Une petite dizaine de personnes motivées ont pu ainsi découvrir la flore sauvage locale sous l'angle de l'ethnobotanique, sous un vent et une pluie qui ne nous ont pas lâchés !   | Gilles DEZECOT  | Indre Nature                               |
| <b>Fête de l'Agriculture Paysanne organisée par la Confédération Paysanne le 12 septembre à Pellevoisin</b><br>Comme tous les ans Indre Nature était présente par la tenue d'un stand. L'occasion de nombreux échanges avec les organisateurs et visiteurs.  | Jacques LUCBERT   | Indre Nature                               |
| <b>Objectifs associatifs</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• la préservation de la ressource en eau et la protection des milieux aquatiques,</li> <li>• la sensibilisation aux causes et conséquences du réchauffement climatique et l'accompagnement des acteurs au développement durable</li> </ul> |  |
| <b>Domaines d'activité</b>   | <ul style="list-style-type: none"> <li>• La sensibilisation, l'éducation, l'information et la formation des publics et des acteurs</li> <li>• Le débat public</li> </ul>  |  |
| <b>Cartographie des cours d'eau</b><br>Suite à une circulaire du Ministère de l'Écologie de 2015, le Préfet a relancé une réflexion collective en vue d'élaborer une cartographie des cours d'eau de l'Indre. Alors qu'un très gros travail avait été fait entre 2006 et 2014 par la DDT et l'ONEMA cette nouvelle réflexion a tout remis à plat sous prétexte de « nouveaux critères » et a donné l'occasion aux adversaires habituels de la réglementation environnementale (syndicats agricoles, pisciculteurs, élus ruraux) de contester une grande partie du linéaire proposé. Il a donc été nécessaire de redéfinir ce qu'est un lit mineur, un écoulement et une source d'un ruisseau. Pour cela l'association a mobilisé ses ressources humaines (une dizaine de bénévoles du groupe eau avec un appui salarié limité). Entre 2015 et 2016, une vingtaine de réunions et des centaines de mails échangés ont permis de construire un argumentaire sur de solides données scientifiques : hydrologie, géologie, pédologie, entomologie et botanique des milieux aquatiques, inventaire des zones humides, cartographies anciennes et récentes, observations de terrain, et recensement de | Groupe eau<br>Groupe d'une dizaine de bénévoles<br>+<br>Avocat bénévole   | Indre Nature                               |

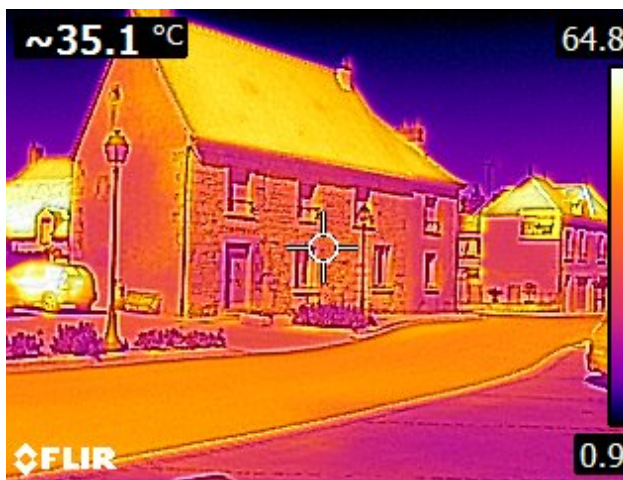
|   |   |                     |
|---|---|---------------------|
| <p>toutes les sources potentielles à partir des toponymes. Cet argumentaire a porté ses fruits le comité de pilotage fin décembre 2016 ayant validé un linéaire de cours d'eau pour l'ensemble du département hors Brenne proche de nos attentes.</p> <p>L'action s'est poursuivie en 2017 par l'analyse des presque 1000 km de cours d'eau restant encore contestés et pour lesquels une expertise de terrain devait être faite. 2 groupes de travail se sont réunis séparément. Un groupe piloté par la DDT traitant de tout le territoire de l'Indre sauf la Brenne et un groupe piloté par le PNR Brenne pour le territoire du PNR Brenne. Hors Brenne une partie importante du linéaire contesté a été finalement validé après expertise.</p> <p>Un nouvel arrêté préfectoral a été pris en juillet 2017 entérinant les évolutions hors Brenne.</p> <p>Sur le territoire du Parc de la Brenne où la méthodologie mise en œuvre a été beaucoup plus légère que sur le reste du territoire de l'Indre aucun accord n'a été trouvé notamment sur le cœur de Brenne, les pisciculteurs en particulier considérant qu'aucun cours d'eau n'existe dans cette zone où pullulent les étangs. Malgré notre demande récurrente les spécialistes en hydrologie de la DDT et de l'AFB n'ont pas été consultés sur la cartographie résultant de ce groupe de travail</p> <p>Aussi lorsqu'en 2018 un nouvel arrêté a été pris en avril intégrant le résultat du travail du groupe du PNR Brenne nous avons donc décidé de faire d'abord un recours gracieux auprès du préfet puis celui-ci ayant été sans effet nous avons fait un recours auprès du tribunal administratif de Limoges. Ce recours n'a pas encore été jugé. Nous avons suivi la même procédure en 2019 (recours gracieux, puis recours au TA) lorsqu'un nouvel arrêté intégrant toujours la Brenne a été pris en août 2019.</p> <p>Nous attendons le jugement et avons demandé à joindre les deux procédures.</p>  |   |                     |
| <p><b>Continuité écologique de la Creuse et contrat territorial Creuse – constitution du SAGE Creuse</b></p> <p>La rivière Creuse dans son parcours dans l'Indre est affectée par un grand nombre d'obstacles (seuils, barrages hydroélectriques) dont la plupart ne sont pas en conformité avec l'obligation de continuité écologique résultant de la Loi sur l'eau et du SDAGE Loire-Bretagne. Cet enjeu fait partie de la discussion dans le cadre du Contrat territorial Creuse (voir ci-dessous), mais certaines situations ne peuvent attendre l'aboutissement de ce contrat territorial.</p> <p>C'est le cas du barrage hydroélectrique de Moulin Neuf sur la commune du Menoux dont l'exploitation se fait en toute illégalité (absence d'autorisation d'exploiter, non-conformité à la loi sur l'eau). Indre Nature a fait part de son opposition à la poursuite de cette exploitation et une action en justice est menée par la Fédération de Pêche.</p> <p>Le contrat territorial Creuse a terminé sa phase de diagnostic préalable et a largement dépassé la durée prévue pour l'établissement d'un plan d'actions. La date même d'obligation de mise en conformité dans un délai de 5 ans tombant à échéance en juillet 2017 a été dépassée. Indre Nature participe au comité technique et au comité de pilotage. Un programme d'action a été proposé en octobre 2017 avec comme objectif technique de permettre que 1% des aloses présentes à l'entrée aval du bassin puisse atteindre le barrage de la Roche Bât L'Aigue premier ouvrage totalement infranchissable en amont. Indre Nature comme d'ailleurs la fédération de Pêche et l'AFB a donné un avis négatif sur ce programme qui repose sur des hypothèses techniques totalement irréalistes pour autoriser le maintien d'un nombre important d'obstacles sur la Creuse.</p> <p>La situation a très peu évolué courant 2018. Tous les propriétaires d'ouvrage ont été sollicités par la DDT pour qu'ils se prononcent sur leur engagement dans le contrat territorial. Certains l'ont fait d'autres ont refusé et devraient logiquement être mis en demeure de se mettre</p> | <p>Christian TOUSSAINT<br/>Groupe eau<br/>Groupe d'une dizaine<br/>de bénévoles</p> | <p>Indre Nature</p> |

|   |   |                     |
|---|---|---------------------|
| <p>aux normes.</p> <p>En 2019 avec la mise en place des syndicats de rivière exerçant désormais la compétence GEMAPI, c'est le SMABCAC qui a repris le projet de Contrat Territorial Creuse. Celui-ci a un peu avancé mais arrive au constat que l'objectif du 1% d'alose est déjà totalement inaccessible. Hors Contrat territorial, Indre Nature a participé aux discussions concernant un nouveau projet d'équipement hydroélectrique du barrage de Fontgombault plus conforme aux exigences légales en matière de continuité écologique. Ce projet sera validé et aboutira en 2020.</p> <p>La principale nouveauté en 2020 a été la mise sur rail du SAGE Creuse avec constitution de la CLE (Commission Locale de l'eau). Indre Nature (Christian Toussaint) y participe au nom de FNE-CVL. De premières commissions territoriales se sont réunies en 2020</p>   |   |                     |
| <p><b>Participation aux comités techniques et de pilotage des Contrats Territoriaux des bassins de l'Anglin, de l'Indre, du Fouzon, de la Théols et de la Bouzanne</b></p> <p>Avec la mise en place de la GEMAPI par les syndicats de rivières créés début 2019 les contrats territoriaux de plusieurs rivières du département ont pris un nouveau départ. C'est le cas de l'Anglin, de l'Indre, de la Théols, de la Bouzanne, du Fouzon et du Modon-Tournefeuille. Indre Nature s'efforce de suivre et donner des avis dans ces contrats territoriaux qui ont bien avancé en 2020 sur les phases de diagnostic et la construction de plans d'action.</p>   | <p>Christian TOUSSAINT<br/>Dominique VIARD<br/>Bernard DESCHAMPS<br/>Jacques LUCBERT<br/>Sylvie CAUX<br/>Groupe eau<br/>Groupe d'une dizaine de bénévoles</p> | <p>Indre Nature</p> |
| <p><b>Participation aux réunions de l'Observatoire de la Ressource en Eau (ORE)</b></p> <p>L'Observatoire de la Ressource en Eau est une instance collective de concertation chargée de faire des propositions au Préfet de mesures à prendre lors des situations de sécheresse. Déjà frappé par la sécheresse en 2018, le département a subi en 2019 une sécheresse encore plus sévère installée dès l'hiver jusqu'en octobre. La situation s'est reproduite en 2020. Indre Nature a participé à toutes les réunions et s'est montrée très vigilante sur les arrêtés sécheresse pris au cours de l'été et sur les demandes dérogatoires souvent injustifiées.</p> <p>La situation des débits des cours d'eau a été encore une fois en 2020 au plus bas au point que la totalité du département a été en restriction en été.</p> <p>Indre Nature est intervenue auprès de l'administration DDT et du Préfet pour souligner les limites d'une gestion quantitative de l'eau limitée aux périodes de crise et demander la mise en place d'une instance de gestion de la ressource en eau permanente.</p> <p>En début d'année lors d'une réunion restreinte nous avons présenté un diaporama analysant l'évolution du climat et son impact sur le débit des cours d'eau.</p> | <p>Jacques LUCBERT<br/>Christian TOUSSAINT<br/>Pour le<br/>Groupe Eau</p>   | <p>Indre Nature</p> |
| <p><b>Victoire en justice contre l'arrêté définissant les Zones de Non Traitement (ZNT)</b></p> <p>Courant 2017 le préfet de l'Indre a pris en application d'un arrêté ministériel concernant l'usage des pesticides un arrêté départemental définissant les ZNT pour notre département. Nous avons constaté que le nouveau mode de définition de ces ZNT par rapport à la définition prévalant antérieurement (tous les linéaires en trait bleu continu ou pointillé sur les cartes IGN au 25/1000<sup>ème</sup>) revenait à exclure plusieurs centaines de km d'écoulements et surtout de très nombreux plans d'eau et notamment les plans d'eau de moins de 1 ha non directement reliés au réseau hydrographique. Après l'échec d'un recours gracieux, Indre Nature a attaqué en 2018 devant le tribunal administratif de Limoges.</p> <p>En juillet le tribunal administratif de Limoges nous a donné raison. L'arrêté préfectoral a été revu et ramené à sa rédaction antérieure à 2017. Une victoire totale pour notre association associée à la Fédération de Pêche.</p>   | <p>Jacques LUCBERT<br/>Avocat bénévole<br/>Groupe eau</p>   | <p>Indre Nature</p> |

|                              |   |
|------------------------------|---|
| <b>Objectifs associatifs</b> | <ul style="list-style-type: none"> <li>• la sensibilisation aux causes et conséquences du réchauffement climatique et l'accompagnement des acteurs au développement durable</li> <li>• la protection et l'aménagement du cadre de vie et de l'environnement.</li> </ul> |
| <b>Domaine d'activité</b>    | <ul style="list-style-type: none"> <li>• L'expertise, le conseil et l'accompagnement des acteurs</li> <li>• La sensibilisation, l'éducation, l'information et la formation des publics et des acteurs</li> <li>• Le débat public</li> </ul>                             |

**Objectif Climat 2030**

Ce projet, conçu par le réseau FNE Centre Val de Loire, vise à accompagner les collectivités dans l'adaptation au changement climatique. Une première commune de l'Indre, Luçay-le-Mâle, a fait l'objet d'un diagnostic de vulnérabilité aux effets du changement climatique. Ce diagnostic portait sur les trois problématiques suivantes : les pluies intenses et les inondations, les épisodes de sécheresse, et les canicules. Notre analyse permet d'identifier les enjeux spécifiques à la commune et de proposer un programme d'actions classées en fonction de leur caractère prioritaire et du niveau de difficulté de leur mise en œuvre. Indre Nature propose et la commune dispose ! en effet, il revient à la commune de s'approprier le programme d'actions, d'en définir l'échéancier de réalisation en fonction de ses capacités et besoins à court, moyen et long terme. Indre Nature, en partenariat avec le Cpie Brenne-Berry accompagnent alors la commune dans la réalisation et le suivi des actions mises en œuvre. Au terme d'une cette seconde année, un bilan du programme d'action est réalisé conjointement afin d'évaluer les pertinences des actions réalisées, d'identifier celles qui présentent un intérêt certain pour la commune et qui devront être réalisées ou poursuivies au cours des années suivantes.




Fin 2020, nous avons présenté l'opération Objectif Climat 2030 à deux autres communes qui se sont engagées dans la réalisation de la phase de diagnostic dès 2021.

Notons enfin qu'Indre Nature a participé activement au réseau OC 2030 de notre fédération régionale en assistant aux réunions de coordination et en produisant plusieurs fiches ressources qui pourront être livrées aux communes et qui leur permettront d'acquérir des connaissances et de recevoir des conseils pratiques pour s'adapter aux effets du changement climatique.

*Image thermique infrarouge de la place de l'église de Luçay-le-Mâle (GD – septembre 2020)*

Gilles DEZECOT

AELB  
Région Centre-Val de  
Loire

|   |   |                       |   |
|---|---|-----------------------|---|
| <p><b>Biodiversité en entreprises - Accompagnement d'entreprises volontaires dans une gestion différenciée de leurs espaces</b><br/> Depuis 2018, Indre Nature accompagne 8 entreprises du Pays castelroussin pour la prise en compte de la biodiversité sur leurs espaces verts. Nous suivons toujours avec beaucoup d'attention ses entreprises l'évolution de leur pratique de gestion et la mise en place de partenariat avec des structures qui proposent de l'éco-pâturage notamment.<br/> Pour l'instant, comme l'a souhaité le pays Castelroussin financeur de cette opération, aucune autre entreprise n'a depuis fait l'objet d'un nouvel accompagnement de notre part. L'objectif était d'achever le travail commencé avec les premières entreprises avant d'envisager le même travail auprès de nouveaux candidats.</p> <p><i>Ophrys abeille sur les pelouses de l'Atelier des Fadeaux à Châteauroux (GD – mai 2019)</i></p>  |                                      | <p>Gilles DEZECOT</p> | <p>Indre Nature<br/> CPIE Brenne Berry<br/> Pays Castelroussin Valde<br/> l'Indre</p> |
| <p><b>Échange sur l'entretien des haies par le Conseil Départemental de l'Indre</b><br/> Les services des routes du département de l'Indre ont convié Indre Nature à une demi-journée de démonstration d'un nouveau matériel d'entretien des haies. Ce temps d'échange a été l'occasion de redire notre attachement à l'ensemble du système bocager et des haies qui bordent les routes départementales. Le dialogue est instauré avec les services départementaux, mais reste encore à concrétiser un partenariat qui permettrait d'aller plus loin que la généralisation acquise du « fauchage » tardif des bords de route.</p>   | <p>Caux Sylvie, Froger Marie-Hélène, Lanièce Manon, Dézécot Gilles, Woods Anne, Dufour Daniel et quelques bénévoles</p> | <p>Indre Nature</p>   |   |
| <p><b>Participation au CODERST</b><br/> Le Comité Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (25 membres) examine et donne son avis sur les projets traitant de ses domaines de compétence : installations classées, déchets, qualité de l'air, loi sur l'eau et milieux aquatiques, eau de consommation, etc. Il se réunit en général une fois par mois.<br/> En 2020, la crise sanitaire a modifié profondément les modalités de consultation du Coderst. À partir du mois de mars 2020, aucune réunion en présentiel ne s'est tenue. Nous sommes passés de la consultation électronique sans possibilité de questionnement à la consultation précédée de questionnement et réponse en ligne pour enfin finir sur une réunion en visio-conférence.<br/> Nous avons pu constater que les services de l'État se satisfaisaient de l'absence d'échange et pour certains avaient des comportements à la limite de la remise en cause de la latitude des membres du Coderst de ne pas se satisfaire des dossiers préparés à l'avance. Indre Nature a d'ailleurs écrit au Préfet pour protester notamment contre ces attitudes.<br/> Les dossiers de 2020 ont présenté une évolution significative puisque la méthanisation y a pris une place importante, deux dossiers majeurs y ont été étudiés l'un situé sur la commune de Vatan, l'autre sur Jeu-les-bois. Cela révèle l'intérêt de certains opérateurs économiques, dont quelques agriculteurs, de surfer sur un prix d'achat garanti très favorable au mépris de l'utilisation nourricière des terres agricoles. D'un autre côté la volonté forte de l'État de pousser les énergies renouvelables, après des années de tergiversation, sans veiller aux principes d'intérêt général est inquiétante. Notre engagement en faveur de ces énergies ne peut se concevoir sans une attention particulière à leurs conditions d'installation. La préservation de la biodiversité, la déprise agricole alimentaire, le renchérissement des terres agricoles, sont autant d'enjeux qui fondent notre action vigilante dans ces domaines énergétiques.<br/> Il est à noter que les élus locaux sont en soutien inconditionnel de tous ces projets, le fameux « développement » cher à ces élus depuis des décennies continue comme si de rien n'était.</p> | <p>Dominique VIARD<br/> Jacques LUCBERT</p>   | <p>Indre Nature</p>   |   |

|   |   |   |
|---|---|---|
| <p>La question de la ressource en eau fût également un sujet récurrent, l'irrigation sera sans nul doute d'actualité en 2021 avec en particulier la volonté affirmée de la chambre d'agriculture de faire avancer des projets de « bassines ».</p> <p>Notre participation au Coderst reste donc encore nécessaire fin d'y porter nos engagements écologiques en faveur de l'intérêt général.</p>  |   |   |
| <p><b>Conseil développement des Pays</b></p> <p>Chaque Pays possède un Conseil de Développement, réunissant la « société civile » autour de thèmes de réflexion et de projets d'actions. Grâce à ses représentants, notre association siège autant que possible au sein de ces instances consultatives.</p> <p>Indre Nature est notamment présent aux Conseils de développement des Pays de La Châtre en Berry, du Pays castelroussin, du PNR Brenne. A noter que depuis le début de l'année 2021 Gérard Théveau nous représente au sein du Conseil de Développement du Pays d'Issoudun et de Champagne Berrichonne.</p>  | <p>Jacques LUCBERT<br/>Daniel DUFOUR<br/>Francis LHERPINIERE<br/>Gérard THEVEAU</p> | <p>Indre Nature</p>                                 |
| <p><b>GAL, Comités techniques et groupe de programmation des territoires Leader</b></p> <p>Participation aux comités techniques, comités de programmation des « territoires LEADER » que sont le PNR de la Brenne et les Pays Castelroussin Val de l'Indre, de La Châtre en Berry et Val de Creuse Val d'Anglin. Il s'agit notamment de suivre et se prononcer sur les projets et dossiers de candidature à l'obtention de financements LEADER, proposés par les collectivités, les associations et parfois les entreprises des territoires concernés.</p>  | <p>Jacques LUCBERT<br/>Francis LHERPINIERE<br/>Gilles DEZECOT</p>                   | <p>Indre Nature</p>                                 |
| <p><b>Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers (CDPENAF)</b></p> <p>Notre association est également représentée au sein de cette commission. Autrefois cantonnée à donner un avis sur la consommation des espaces agricoles elle voit ses prérogatives étendues aux espaces naturels et forestiers. Ses avis les plus importants concernent les créations ou révisions des PLU et PLUI et des SCOT (Schéma de Cohérence territoriale) qui encadrent les PLU à l'échelle des Pays. Indre Nature suit assidûment cette commission, car les enjeux peuvent être importants. Jusqu'en 2019, l'enjeu principal était souvent le zonage des zones à urbaniser les élus envisageant toujours des augmentations de population irréalistes alors même que le nombre de logements vacants en centre-bourg augmente. Or ces expansions urbaines (lotissements) peuvent se faire au détriment d'espaces naturels. Fin 2019 la question du photovoltaïsme au sol est devenue un enjeu majeur avec fin 2019 la signature entre le Préfet le président de l'AMI (Association des maires de l'Indre) et le président de la Chambre d'agriculture d'une Charte précisant les conditions d'implantation des parcs photovoltaïques.</p> | <p>Jean Pierre<br/>FONBAUSTIER<br/>Jacques LUCBERT</p>                              | <p>Indre Nature</p>                                 |
| <p><b>Nous voulons des Coquelicots !</b></p> <p>Nous voulons des coquelicots est une action citoyenne lancée en octobre à l'initiative de Fabrice Nicolino et François Veillerette pour exiger l'interdiction de tous les pesticides. Son principe de base est de faire signer un texte d'Appel avec l'objectif de réunir plusieurs millions de signatures et d'organiser des rassemblements devant les mairies chaque 1<sup>er</sup> vendredi de chaque mois. Le CA d'Indre Nature a décidé la participation de l'association à ce mouvement qui a été effectif dès le rassemblement de novembre 2018. Tout au long de l'année 2019 et de 2020 les adhérents d'IN ont été actifs dans les rassemblements de Châteauroux, Le Blanc, Argenton, Clion, Velles-Arthon ...</p> <p>Le mouvement a pris de l'ampleur au fur et à mesure des mois jusqu'à atteindre 1,2 million de signatures en 2020. L'action s'est arrêtée au 2<sup>ème</sup> anniversaire de son lancement en octobre 2020.</p>  | <p>Administrateurs</p>  | <p>Indre Nature<br/>Et collectif d'associations</p> |



|  |  |   |
|--|--|---|
| <p><b>Du glyphosate dans mes urines ! et toi ?</b></p> <p>Le CA d'Indre Nature a décidé en octobre 2018 de s'engager dans cette campagne nationale relayée localement par un collectif de 6 associations (Vigilance OGM36, Bihanat, GDAB36, Confédération Paysanne de l'Indre, NeuvyEcobio). Elle consiste à communiquer sur la contamination de l'environnement, de notre alimentation et de nos corps par l'analyse d'urine de volontaires.</p> <p>En avril 2019, 69 volontaires ont fait un prélèvement de leur urine selon le protocole défini nationalement.</p> <p>Le 17 octobre 56 pisseurs et pisseuses volontaires ont déposé plainte au TGI de Châteauroux pour mise en danger de la vie d'autrui, atteinte à l'environnement. Ces plaintes visent les fabricants de ces produits et les autorités administratives qui ont autorisé la mise sur le marché de ce produit. Action en attente des suites juridiques en 2020.</p>  | <p>Jacques LUCBERT<br/>Dominique VIARD<br/>Francis LHERPINIERE</p> | <p>Indre Nature<br/>Et collectif<br/>d'associations</p>                     |
| <p><b>Groupe « déchets » et Repair Café</b></p> <p>La Covid-19 aura eu raison de tous les ateliers de la réparation que nous avons projeté de faire en collaboration avec le Synctom du Blanc et l'association Asformia. Nous avons cependant œuvré à la promotion de ce type d'initiative et présenté le travail réalisé par notre groupe déchet. Plusieurs communes envisagent de créer de tiers lieux qui pourraient relayer ce type d'initiative.</p> <p>Nous avons également participé à une étude de faisabilité d'une ressourcerie-recyclerie dans le secteur de La Châtre réalisée par des étudiants. Enfin, nous avons revu les objectifs et le déroulement de nos futurs ateliers de la réparation en vue d'investir nos nouveaux locaux, plus spacieux, et qui nous permettront d'être peut-être plus ambitieux sur la fréquence des ateliers dédiés aux adhérents d'Indre Nature.</p>  | <p>Gilles DEZECOT<br/>et le Groupe "Déchets"</p>                   | <p>Région Centre-Val de<br/>Loire<br/>Indre Nature<br/>Symctom du Blanc</p> |
| <p><b>Plan de gestion écologique de l'association</b></p> <p>Il s'agit d'une pratique interne de l'association qui se traduit chaque année par les actions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>● gestion des déchets ménagers et assimilés produits au sein du siège de l'association (Parc Balsan, Châteauroux) : tri sélectif en conformité avec les exigences du SYTOM de Châteauroux,</li> <li>● entretien courant des locaux : utilisation de produits ménagers bénéficiant de l'Écolabel européen ou à très faible impact environnemental et sur la santé des utilisateurs,</li> <li>● Gestion des achats et fournitures de bureau : le papier d'impression employé est issu de fibres recyclées et bénéficie du label Ange bleu, et priorité aux fournisseurs locaux et petits commerces.</li> <li>● Recours à des prestations d'impressions labellisées « Imprim'Vert » pour toutes les publications (programmes de sorties et formation, bulletin d'information « Mosaïque »...), encres végétales et papier recyclé.</li> <li>● Économies d'énergie : éclairage des locaux avec des néons et des lampes basse consommation, extinction des PC et des imprimantes le soir et le week-end,</li> <li>● Transport : véhicules de service bicarburant essence / GPL (acquis grâce à la convention verte investissement de la région Centre Va de Loire), préférence pour le train pour les trajets Châteauroux / Orléans ou Châteauroux / Paris ou, à défaut, pratique du covoiturage dès que cela est possible pour les trajets en voiture, déplacement en bicyclette pour certains déplacements en ville (acquis grâce à la convention verte investissement de la région Centre Va de Loire).</li> <li>● Produits alimentaires : pour les occasions réunissant des adhérents et/ou des salariés (déjeuners d'assemblées générales ou verres de l'amitié des réunions du Conseil d'administration ou de réunions thématiques de groupes) et lorsque cela est possible, l'association fait le choix des produits issus de l'agriculture biologique et des filières courtes.</li> <li>● Indre Nature bénéficie du soutien financier de l'Espace bio de Châteauroux (tarifs préférentiels pour les courses et mécénat).</li> </ul> | <p>Salariés et bénévoles<br/>de l'association</p>                  | <p>Indre Nature<br/>Région Centre-Val de<br/>Loire</p>                      |



# Ann WOODS

Trésorière



**ASSEMBLEE  
GENERALE**

**INDRE  
NATURE**

*RAPPORT FINANCIER 2020*



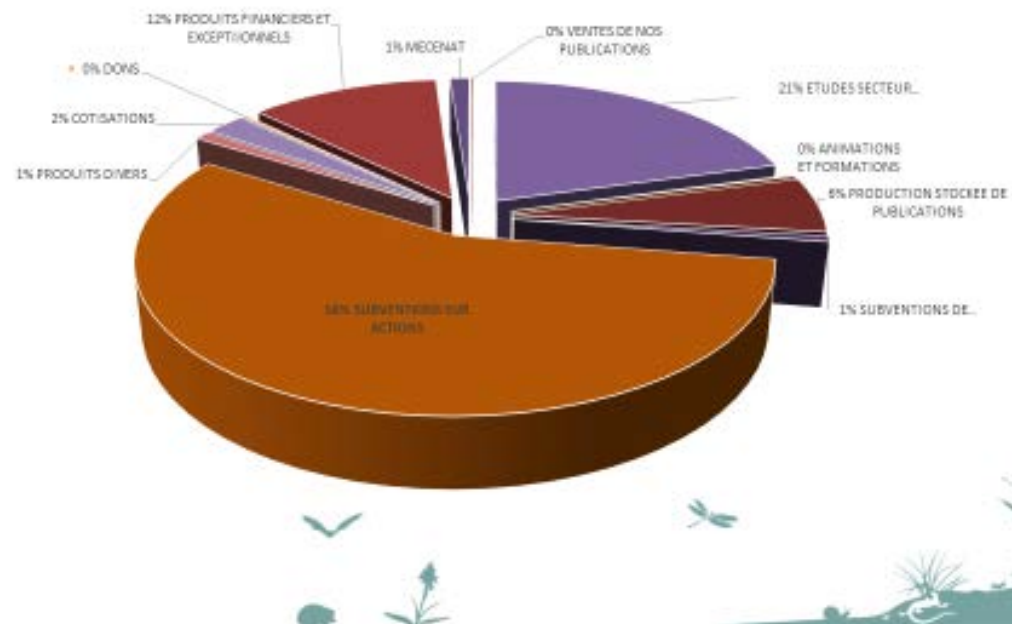
## Les événements marquants de l'année 2020

### Salariés :

- Départ de notre comptable Fabienne BEKKAYE, le 4 mars 2020
- Recrutement de notre nouvelle comptable Martine MENU le 1<sup>er</sup> juillet 2020
- Agnès BOYE en contrat à durée Indéterminée au 13/01/2020
- Recrutement De Manon LANIECE En contrat à Durée Déterminée le 03/02/2020



## Répartition des recettes 2020 en %

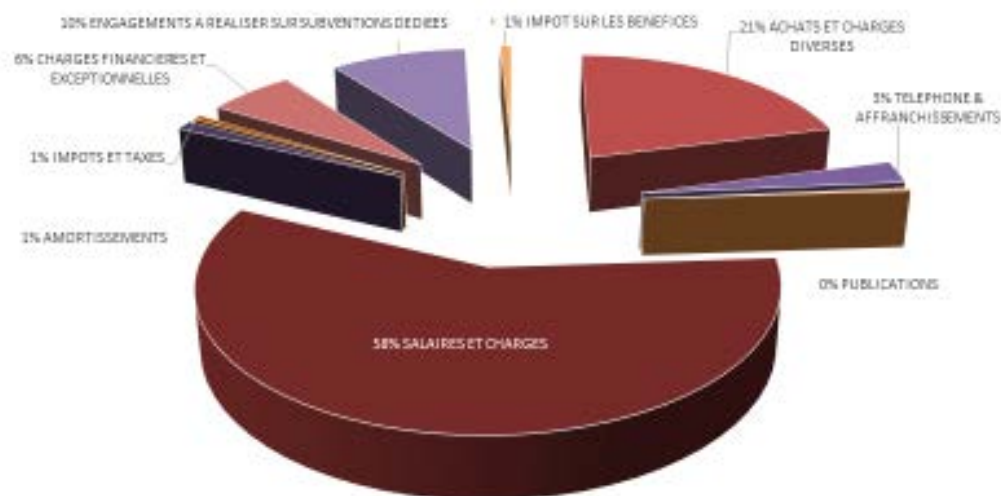


## Répartition des recettes 2020

| INTITULES                            | 2020           | %           | Rappel 2019    | Evolution 2020-2019 |
|--------------------------------------|----------------|-------------|----------------|---------------------|
| Ventes de publications               | 1 094          | 0%          | 2 531          | -57%                |
| Études secteur concurrentiel         | 135 636        | 21%         | 62 819         | 116%                |
| Animations et formations             | 969            | 0%          | 3 585          | -73%                |
| Production stockée de publications   | 39 852         | 6%          |                |                     |
| Subventions de fonctionnement        | 3 929          | 1%          | 3 400          | 16%                 |
| Subventions sur actions              | 372 071        | 56%         | 377 501        | -1%                 |
| Produits divers                      | 6 064          | 1%          | 15 192         | -60%                |
| Cotisations                          | 15 779         | 2%          | 15 128         | 4%                  |
| Dons                                 | 1 586          | 0%          | 2 461          | -36%                |
| Dons collecte campagne glyphosate    |                | 0%          | 7 912          | -100%               |
| Produits financiers et exceptionnels | 76 661         | 12%         | 7 484          | 924%                |
| Mécénat                              | 7 726          | 1%          | 7 726          | 0%                  |
| <b>TOTAUX</b>                        | <b>661 366</b> | <b>100%</b> | <b>505 739</b> | <b>31%</b>          |



## Répartition des dépenses 2020 en %



## Répartition des dépenses 2020

| Intitulé                                      | 2020           | %           | rappel 2019    | Evolution 2020-2019 |
|---|----------------|-------------|----------------|---------------------|
| Achats et Charges diverses                    | 137 797        | 21%         | 79 475         | -42%                |
| Téléphone, affranchissements et transports    | 18 085         | 3%          | 22 233         | 23%                 |
| Publications                                  | 2 375          | 0%          | 4 259          | 79%                 |
| Salaires et charges sociales                  | 382 783        | 58%         | 365 401        | -5%                 |
| Amortissements, variations de stocks          | 7 617          | 1%          | 4 907          | -36%                |
| Impôts et taxes                               | 4 090          | 1%          | 1 793          | -56%                |
| <b>Sous total charges d'exploitation</b>      | <b>552 748</b> | <b>84%</b>  | <b>478 067</b> | <b>-14%</b>         |
| Charges financières et exceptionnelles        | 39 532         | 6%          | 1 693          | -96%                |
| Engagement à réaliser sur subventions dédiées | 62 997         | 10%         | 7 912          | -87%                |
| Impôts sur les bénéfices                      | 5 187          | 1%          |                | -100%               |
| <b>TOTAUX</b>                                 | <b>660 465</b> | <b>100%</b> | <b>487 672</b> | <b>36%</b>          |



## Résultat de l'année 2020

| Intitulé                           | 2020       | Rappel<br>2019 | Evolution<br>2020-2019 |
|------------------------------------|------------|----------------|------------------------|
| Charges d'exploitation             | 615 745    | 485 147        | 26,92%                 |
| Recettes d'exploitation            | 611 876    | 488 333        | 25,30%                 |
| Résultat d'exploitation            | -3 869     | 3 186          | -221,44%               |
| Résultat exceptionnel et financier | 9 958      | 14 881         | -33,08%                |
| Impôts sur les bénéfices           | -5 187     |                |                        |
| <b>Résultat</b>                    | <b>902</b> | <b>18 067</b>  | <b>-95,01%</b>         |





# **33ème ASSEMBLEE GENERALE**

## **INDRE NATURE**

**Avril 2021**

Présenté par Jacques LUCBERT, Président

*RAPPORT MORAL DU PRESIDENT*



## Rapport moral 2021

**1-** Bien évidemment l'année 2020 a été fortement marquée par l'apparition et le développement de la pandémie de Covid 19. Les restrictions de rassemblement et de déplacement ont énormément handicapé et même à certains moments totalement bloqué notre fonctionnement associatif. Les groupes de bénévoles n'ont pu fonctionner qu'épisodiquement ou ont été complètement à l'arrêt. Pour la première fois depuis 6 ans la sortie régulière tous les trimestres de notre bulletin Mosaïque a été perturbée puisque le numéro de printemps (n° 92) n'a pas pu être imprimé. Je rappelle qu'il est accessible en format pdf sur le site internet d'Indre Nature. Heureusement la bonne gestion des mesures sanitaires au travail, gestes barrières, protocoles sanitaires stricts et recours important au télétravail, ont permis de maintenir une activité salariée quasi normale. Cela nous a permis de boucler l'année avec un exercice financier à l'équilibre tout en ayant pu distribuer aux salariés, pour la troisième année consécutive, la prime exceptionnelle « gilets jaunes », et rattraper notre retard en matière de provision comptable règlementaire pour retraites. Cette année encore le résultat d'exploitation est positif et à l'issue de cette première année de crise Covid notre association reste en bonne santé financière. L'engagement de tous, mais aussi le choix de gestion avec le développement d'un secteur de prestations atteignant un quart de nos produits ainsi que le fait d'avoir, à l'initiative du directeur et de l'équipe, candidaté avec un bon taux de réussite à plusieurs appels à projets, sont pour beaucoup dans cette situation.

Malgré cette crise en cours, notre association a continué à se développer. Notre budget annuel dépasse désormais les 500 000 euros et l'équipe a été renforcée par le passage en CDI de 2 salariées précédemment en contrat à durée déterminée, Agnès Boyé en charge notamment des inventaires ornithologiques et chiroptérologiques et Marianne Hénon en charge de la vie associative et de l'animation en particulier pour des publics de scolaires ce qu'elle fait avec une grande réussite. Après un service civique Manon Lanièce a été recrutée en CDD de longue durée en appui aux suivis de mortalité éoliens et aux actions sur le bocage. J'en profite aussi pour saluer l'arrivée de Martine Menu au poste de comptable en remplacement de Fabienne. Si notre nombre d'adhérents est resté stable le nombre de communes apportant leur appui à Indre Nature atteint désormais 1 commune sur 5 de notre département.

**2-** Il est indispensable que nous soyons en bon ordre de marche et les plus solides possibles pour remplir nos missions statutaires au service de la faune et de la flore sauvage de notre département. La biodiversité est, nous le savons bien en grave danger à l'échelle planétaire. Le rapport Planète vivante du WWF publié en 2020 l'a encore confirmé. Mais dans l'Indre aussi le combat pour protéger les milieux naturels et la faune et la flore sauvage est celui de tous les instants. Comme je l'écrivais dans l'éditorial du Mosaïque de l'automne dernier, nous sommes localement très souvent le dernier rempart contre la destruction de la nature. Dans les commissions départementales chargées d'examiner et de donner des

avis au préfet sur des projets de tous ordres nous constatons que les impacts sur la biodiversité sont la plupart du temps complètement négligés et nous sommes les seuls la plupart du temps également à le relever parfois contre l'administration elle-même ce qui nous a conduit ces dernières années à quelques reprises à aller jusqu'à faire des recours en justice pour faire annuler des décisions contraires aux intérêts de la nature. Rappelons qu'en 2019 nous avons remporté une grande victoire en faisant annuler par la cour d'appel administrative de Bordeaux l'arrêté préfectoral autorisant la période complémentaire de chasse au blaireau par cette pratique absolument barbare du déterrage. De ce fait l'année 2020 est la première où cette période complémentaire de chasse n'a pas été autorisée et où en dehors de la période de chasse « normale » le blaireau a pu vivre tranquillement. Car n'oublions pas que le blaireau reste un animal chassable pendant la période d'ouverture générale de la chasse ce qui est encore scandaleux. Espérons qu'il en sera de même en 2021 et que le lobby de la chasse ne parviendra pas à convaincre le préfet de réautoriser la période complémentaire de chasse au blaireau sous des formes plus ou moins édulcorées.

Nous avons également obtenu une grande victoire juridique en 2020 en faisant annuler par le tribunal administratif de Limoges l'arrêté concernant la délimitation des zones d'interdiction d'utilisation des pesticides agricoles. Grâce à ce recours nous avons obligé le préfet à revenir à la rédaction des arrêtés antérieurs à 2017 instituant comme zones de non traitement (ZNT) tous les écoulements ou points d'eau indiqués en bleu sur la carte IGN au 1/25000<sup>ème</sup>. Nous avons ainsi regagné la protection de plus de 10 000 points d'eau dans l'Indre et plusieurs centaines de km d'écoulements (cours d'eau ou fossés).

Je voudrais remercier particulièrement notre partenaire la fédération de pêche qui nous a accompagné dans ce recours ainsi que Joël notre avocat bénévole dont l'appui a été indispensable.

Mais plus largement je souhaite souligner l'investissement et l'engagement des bénévoles qui défendent nos positions dans les multiples instances, commissions départementales ou multiples commissions sur les questions de l'eau. Ce travail contribue à défendre les objectifs de notre association, mais aussi à augmenter sa crédibilité.

**3-** L'année 2020 a été aussi marquée par les élections municipales à l'occasion desquelles nous avons réalisé un document à l'usage des candidats proposant des recommandations pour une action municipale en faveur de la biodiversité, du climat et de l'environnement en général à travers la lutte contre les pollutions, la gestion des déchets et l'alimentation. Il est difficile d'évaluer l'écho de nos propositions, mais depuis les élections plusieurs communes nous ont sollicités pour réaliser sur leur territoire un inventaire de biodiversité ou tester la nouvelle action *Climat2030* coordonnée au niveau du réseau des associations de FNE-CVL pour aider les communes à mettre en place des actions de lutte et d'adaptation au réchauffement climatique. Je relèverai qu'en 2020 nous avons finalisé l'Atlas de Biodiversité communale de Mers sur Indre, réalisé l'essentiel de celui du Pêchereau ainsi que l'Inventaire de biodiversité communale du Poinçonnet. En 2021 plusieurs autres actions de ce type seront poursuivies ou initiées.

Depuis la création de notre association, nous avons placé en premier dans nos objectifs stratégiques l'amélioration de la connaissance des milieux naturels et des espèces. Bien sûr cet objectif reste essentiel et le succès d'un outil comme la base Obsindre dont la progression est régulière et qui a fait des petits dans presque tous les autres départements de la région Centre-Val de Loire témoigne de l'engouement des nombreux observateurs pour la connaissance des espèces sauvages.

Mais aujourd'hui nous sommes aussi attendus par de nombreux acteurs locaux, administration, communes, ... sur les actions concrètes à mener pour lutter contre le réchauffement climatique et protéger la nature et l'environnement et pour éduquer tous les publics à l'environnement.

Nous nous devons de répondre à cette attente en matière de passage à l'action ce qui implique une évolution de nos moyens et de nos compétences.

**4-** En 2021 notre objectif est de répondre à cette demande et de maintenir la dynamique positive de 2020 de développement de l'association et de lien avec les acteurs locaux en particulier les communes en espérant que la crise sanitaire qui perdure ne viendra pas les contrecarrer.

Nous avons de multiples projets et je terminerai en en citant quelques-uns qui nous tiennent particulièrement à cœur. D'abord l'espoir de changer de local pour un site plus grand offrant des possibilités importantes de réunions et d'animation et un confort de travail aux salariés très supérieurs à celui de Balsan caractérisé par le manque d'espace et l'entassement, d'être torride en été et glacial en hiver.

Nous avons également mis à l'étude cette année les modalités de création d'un fonds de dotation qui est un instrument qui pourrait nous permettre d'envisager de mener une véritable politique de maîtrise foncière au service la protection de milieux naturels.

Enfin nous travaillons également à la rénovation de nos outils de communication notamment Mosaïque et le site internet.

Nous espérons être surtout encore plus nombreux et mobilisés en faveur de la protection de l'environnement indrien et de la sauvegarde du vivant humain et non humain.

Jacques LUCBERT, président d'Indre Nature

## **Votes des résolutions et composition du Conseil d'administration 2021**

### **185 votes exprimés**

- **Le rapport financier 2020** : approuvé à avec 173 voix et 12 abstention
- **Affectation du résultat positif de 902 € au report à nouveau** : approuvé avec 173 voix et 12 abstentions
- **Le montant des cotisations pour l'année 2022 est inchangé, avec 180 voix et 5 abstentions** :
  - Adhésion individuelle : 22 €
  - Adhésion familiale : 35 €
  - Adhésion réduite (Etudiants, Chômeurs) : 7 €
  - Adhésion de soutien : à partir de 50 €
- **Renouvellement du conseil d'administration**. Sont élus au conseil d'administration :

|                    |                    |                 |                   |
|--------------------|--------------------|-----------------|-------------------|
| Dominique BRICHET  | Elue avec 179 voix | Dominique VIARD | Elu avec 176 voix |
| Jean Pierre BARBAT | Elu avec 176 voix  | Daniel DUFOUR   | Elu avec 179 voix |
- **Le conseil d'administration réuni le 6 mai 2021, a élu le bureau suivant** :

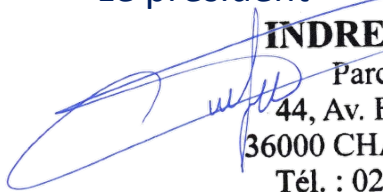
Président : **Jacques LUCBERT** - Vice-Président : **Daniel DUFOUR** - Vice-Président : **Dominique VIARD**

Trésorière : **Ann WOODS** - Trésorier adjoint : **Jean Pierre BARBAT** - Secrétaire : **Nathalie RIGAULT**

Secrétaire adjoint : **Damien DESCHAMPS**

Membres : **Nicolas VAN INGEN, François TELEFUNKO, , Brice ROGGY, Alexis PONNET, Dominique BRICHET**

Le président

  
**INDRE NATURE**  
Parc Balsan  
44, Av. F. Mitterrand  
36000 CHATEAUROUX  
Tél. : 02 54 22 60 20



